

Une réunion à El Oued entre responsables des deux pays : les régions frontalières, nouveau chantier de la coopération algéro-tunisienne P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Jeudi 22 octobre 2026 / N° 1451 / PRIX 20 DA



Industrie pharmaceutique
Saidal à la conquête de nouveaux marchés à l'export P5

Industrie automobile, lutte contre les stupéfiants et rail **TROIS GRANDS DOSSIERS SUR LA TABLE DU GOUVERNEMENT**

Le gouvernement s'est penché sur trois dossiers majeurs touchant à l'industrie automobile, au transport ferroviaire et à la lutte contre les stupéfiants. Les discussions ont porté sur le renforcement de l'intégration locale dans la fabrication des véhicules et des téléphones mobiles, l'évaluation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, ainsi que l'avancement du projet de ligne ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset. P3



La tension monte dans l'enclave espagnole **CEUTA : ONZE MILITAIRES ESPAGNOLS BLESSÉS DANS DES AFFRONTEMENTS AVEC DES MIGRANTS** P2



Un protocole d'accord signé entre les deux pays
ALGER ET NIAMEY DONNENT UNE NOUVELLE IMPULSION À LEUR COOPÉRATION MILITAIRE P2

Élections locales du 28 novembre **L'ANIE PRÉCISE LES MOTIFS DE REJET DES CANDIDATURES**

Pourquoi certaines candidatures aux élections locales sont-elles rejetées ? Derrière chaque décision se trouvent des motifs qu'il importe d'examiner au regard des dispositions légales encadrant le scrutin. Le respect des conditions d'éligibilité, la conformité des dossiers et les exigences administratives constituent autant d'éléments susceptibles d'influer sur la validation des listes. P4



La tension monte dans l'enclave espagnole Ceuta : onze militaires espagnols blessés dans des affrontements avec des migrants

Au moins onze militaires espagnols ont été blessés lors d'affrontements avec des migrants marocains à Ceuta, enclave espagnole située sur la côte nord du Maroc. Ces incidents sont survenus après le déploiement de l'armée pour renforcer la surveillance de la frontière, à la suite de l'arrivée de plus de 70 000 migrants par le poste-frontière de Tarajal, les 30 et 31 juillet derniers, rapporte mercredi le quotidien espagnol El País, citant des sources du ministère espagnol de la Défense. La présence militaire vise à surveiller la zone, à prévenir de nouveaux incidents et à soutenir les forces de sécurité chargées du contrôle frontalier. Depuis le début de cette opération, plusieurs confrontations ont été signalées dans différents secteurs de la ville. D'après les sources citées par le quotidien espagnol, la plupart des blessures ont été occasionnées lors de bousculades et de courses-poursuites. Des militaires ont également été visés par des jets de pierres. Les incidents ont fait plusieurs blessés parmi les soldats mobilisés, à des degrés de gravité variables. L'un des épisodes les plus sérieux remonte à la fin du mois d'août, dans le secteur de Benzú. Une patrouille militaire y a été prise pour cible par des jets de pierres, faisant quatre blessés parmi les militaires. Une douzaine de migrants marocains ont été arrêtés à la suite de cet incident, selon El País. À la suite de ces agressions présumées, l'armée espagnole a engagé des démarches judiciaires. Le quotidien fait état d'une dizaine de plaintes déposées contre des migrants accusés d'avoir attaqué des militaires. Des civils sont également visés par des plaintes pour des faits présumés d'incitation à la violence contre les forces armées. L'ampleur du dispositif déployé dans l'enclave témoigne des moyens mobilisés par Madrid pour faire face à la situation. Selon les chiffres communiqués par la ministre espagnole de la Défense, Margarita Robles, devant le Parlement, quelque 4 100 militaires étaient présents à Ceuta en septembre dernier. La ministre a également annoncé son intention de se rendre dans la ville en novembre prochain afin de décorer plusieurs soldats ayant participé à cette mission. Les incidents enregistrés depuis la fin juillet illustrent les difficultés auxquelles sont confrontées les forces espagnoles dans cette enclave, où le contrôle de la frontière demeure une priorité pour les autorités.

N. T.

UN PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ ENTRE LES DEUX PAYS
Alger et Niamey donnent une nouvelle impulsion à leur coopération militaire

À l'occasion de la visite de travail en Algérie du ministre nigérien de la Défense nationale, le général d'armée Salifou Modi, reçu hier par le général d'armée Saïd Chanegriha, les deux pays ont réaffirmé leur volonté de consolider leur partenariat face aux défis communs

PAR NASSIM TERKI

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier, au siège de l'état-major de l'ANP, le général d'armée Salifou Modi, ministre de la Défense nationale de la République du Niger, en visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation militaire de haut niveau, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). À cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha a souhaité la bienvenue à son homologue nigérien et aux membres de la délégation qui l'accompagne. Cette visite s'inscrit dans le prolongement d'un précédent déplacement du responsable nigérien en Algérie et témoigne de la volonté des deux pays de poursuivre leurs échanges et de consolider leur coopération militaire. Le chef d'état-major de l'ANP a réaffirmé la disponibilité de l'institution militaire algérienne à examiner toute proposition visant à renforcer les relations bilatérales dans les domaines militaire et sécuritaire. « Je saisis cette occasion pour vous réaffirmer l'entière disposition de l'ANP à examiner toute proposition nigérienne de nature à



renforcer notre coopération militaire et sécuritaire, au service des intérêts suprêmes de nos deux pays frères et en droite ligne de la ferme volonté de leurs dirigeants », a déclaré le général d'armée Saïd Chanegriha. Il a également souligné la volonté commune des deux pays de hisser leur coopération militaire à un niveau supérieur et de faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. Cette démarche, a-t-il estimé, doit reposer sur l'efficacité et l'engagement nécessaires pour répondre aux enjeux communs. De son

côté, le ministre nigérien de la Défense nationale a salué le niveau de coordination multidimensionnelle entre les armées des deux pays, mettant en avant la qualité des relations et des échanges entre les deux institutions militaires. La ren-

contre s'est achevée par la signature d'un protocole d'accord de coopération militaire entre les deux parties, marquant une nouvelle étape dans le renforcement du partenariat militaire et sécuritaire entre l'Algérie et le Niger. ■

Le président Tebboune reçoit le ministre de la Défense du Niger

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le ministre d'État, ministre de la Défense de la République du Niger, le général d'armée Salifou Modi, et la délégation l'accompagnant.

TERRORISME AU SAHEL
L'UA et l'ONU se concertent

Face à la persistance de la menace terroriste en Afrique, particulièrement dans la région du Sahel, l'Union africaine (UA) et les Nations unies entendent renforcer leur coordination pour mieux répondre aux défis sécuritaires du continent. Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations unies tiendront, aujourd'hui à New York, leur 11e séminaire informel conjoint. Cette rencontre préparatoire à la 20e réunion consultative annuelle entre les deux instances, prévue demain, sera consacrée aux principaux enjeux sécuritaires en Afrique, à la lutte contre le terrorisme et au renforcement de la coordination entre l'organisation continentale et les Nations unies. Les travaux seront coprésidés par Churchill Ewumbue-Monono, représentant permanent du Cameroun auprès de l'Union

africaine et président du CPS pour le mois d'octobre, et Aglaia Balta, représentante permanente de la Grèce auprès des Nations unies, qui assure la présidence du Conseil de sécurité durant la même période. Les discussions s'articuleront autour de cinq axes majeurs. Le premier concernera les opérations africaines de soutien à la paix et les opérations onusiennes de maintien de la paix, avec un accent particulier sur la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité. Les échanges porteront également sur le rôle des jeunes dans la promotion de la paix et de la sécurité, la coopération entre l'UA et l'ONU dans la lutte contre le terrorisme, notamment au Sahel, la protection des enfants dans les conflits armés et l'exploitation illégale des ressources naturelles, identifiée comme l'un des facteurs aggravant les conflits sur le continent. Les deux

Conseils se pencheront sur l'état d'avancement de la résolution 2719, adoptée le 21 décembre 2023 par le Conseil de sécurité. Ce texte établit un cadre permettant de financer les opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine grâce aux contributions statutaires des Nations unies. La mise en œuvre de ce mécanisme doit faire l'objet d'un examen du Conseil de sécurité en décembre 2026. La lutte contre le terrorisme, particulièrement dans la région du Sahel, occupera une place importante dans les échanges. Les discussions se dérouleront dans un contexte marqué par les difficultés de la coopération régionale et la diminution du soutien technique et financier international aux opérations africaines de soutien à la paix. Face à ces défis, les deux organisations devront examiner les moyens de mieux coordonner leurs interventions sécuritaires, tout en pre-

nant en compte les facteurs politiques et sociaux susceptibles de favoriser la progression de l'extrémisme violent. La participation des jeunes à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'à la consolidation de la paix, constituera un autre volet des discussions. Les participants devraient également se pencher sur les mesures permettant d'intensifier la protection des enfants contre les violations graves commises dans les situations de conflit armé. Enfin, la question de l'exploitation et du trafic illicites des ressources naturelles sera abordée sous l'angle de leur contribution à la persistance des conflits. Le renforcement de la gouvernance dans ce domaine et l'amélioration de la coopération transfrontalière figureront parmi les pistes examinées afin de consolider les mécanismes de prévention et de règlement des crises en Afrique.

Y. R.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

INDUSTRIE AUTOMOBILE, LUTTE CONTRE
LES STUPÉFIANTS ET RAIL

Trois grands dossiers sur la
table du gouvernement

Le gouvernement entend renforcer l'intégration industrielle nationale dans les filières des véhicules lourds et légers ainsi que de la téléphonie mobile. Un mécanisme proposé pour calculer et évaluer le taux d'intégration dans ces activités a été examiné hier, lors de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

PAR MAHREZ Z.

L'objectif est de déterminer la part des composants effectivement produits localement ainsi que les opérations industrielles réalisées en Algérie, afin de favoriser l'implantation de ces industries, d'accroître les taux d'intégration et de réduire la facture des importations. Selon le communiqué des Services du Premier ministre, cette nouvelle approche vise à « instaurer une véritable industrie nationale, au-delà du stade de l'assemblage traditionnel ». Elle repose notamment sur le renforcement des partenariats, le transfert de technologie, le développement des compétences et la consolidation du réseau de sous-traitance, afin d'accroître les capacités de production locales. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des mesures engagées par les pouvoirs publics pour structurer la filière automobile et développer un réseau national de sous-traitance.

Le 17 février 2026, le Premier ministre avait présidé une réunion interministérielle consacrée à la mise en place d'un groupe de travail multisectoriel chargé d'élaborer le référentiel national d'intégration dans l'industrie des voitures, des autobus et des motocycles. Ce document de référence doit permettre de calculer les taux d'intégration réalisés par les constructeurs et de déterminer leur accès aux avantages préférentiels prévus par le cadre législatif et réglementaire régissant cette activité. Le référentiel doit également servir de base à la création et au développement d'un réseau national intégré de sous-traitants spécialisés dans la fabrication de pièces et de composants destinés à cette industrie. Les objectifs annoncés portent sur l'augmentation progressive du taux d'intégration nationale, le développement d'une industrie automobile durable, la création d'emplois, le transfert de technologie, le renforcement des compétences nationales et la réduction des importations de pièces détachées et de composants.

Le 24 septembre dernier, lors d'une visite dans la wilaya de Tissemsilt, Sifi Ghrieb avait de nouveau souligné l'engagement des pouvoirs publics à augmenter le taux d'intégration nationale dans l'industrie automobile, en mettant l'accent sur la nécessité de parvenir à une intégration effective. Le gouvernement élargit désormais l'examen du mécanisme de calcul et d'évaluation aux véhicules lourds et légers ainsi qu'aux téléphones mobiles. Cette démarche place au centre des préoccupations la réalité des composants et des opérations industrielles réalisés localement.

Le renforcement des partenariats, le transfert de technologie et le développement de la sous-traitance constituent les principaux leviers mis en avant pour dépasser le simple



assemblage et accroître les capacités productives nationales.

Stupéfiants : évaluation de la
stratégie nationale 2025-2029

Après l'examen du dossier industriel, le gouvernement s'est penché sur le bilan d'étape de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes pour la période 2025-2029, un an après son lancement. Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du suivi des décisions du président de la République visant à lutter contre ce phénomène au moyen d'une stratégie intégrée, ainsi que du renforcement du dispositif institutionnel concerné. À cette occasion, les résultats obtenus sur le terrain dans le cadre du plan d'action de cette stratégie ont été présentés. Celui-ci repose sur trois axes : l'anticipation, la dissuasion et la prise en charge. Le gouvernement a insisté sur la nécessité de poursuivre l'adaptation du plan d'action aux évolutions de la criminalité organisée. L'efficacité des mesures mises en œuvre fera l'objet d'une évaluation mensuelle au niveau du gouvernement. Le renforcement des actions de terrain et de proximité a également été souligné, notamment à travers l'implication de la société civile, considérée comme une composante essentielle de l'effort national de lutte contre ce fléau et de limitation de sa propagation. Le gouvernement a enfin insisté sur la nécessité de consolider la coopération internationale dans ce domaine.

Ligne ferroviaire El Meniaa-
Tamanrasset

Enfin, le gouvernement a examiné la poursuite des opérations de terrain relatives à la réalisa-

tion des tronçons concernés de la ligne ferroviaire reliant El Meniaa à Tamanrasset. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet global de ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, notamment à travers les tronçons devant relier Laghouat à Tamanrasset, via Ghardaïa, El Meniaa et In Salah.

Lors du Conseil des ministres du 4 octobre 2026, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné le lancement immédiat des projets ferroviaires relatifs aux tronçons Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, qualifiant cette réalisation de « priorité absolue dans le secteur des travaux publics ». Il avait également demandé une accélération globale des opérations et insisté sur la nécessité de réceptionner l'ensemble du projet à la fin de l'année 2028, afin de permettre aux voyageurs de se déplacer du Nord du pays vers le Grand Sud par train. Le 18 octobre 2026, le président de la République avait réitéré ses instructions en ordonnant le lancement immédiat, à partir de Tamanrasset, du projet de ligne ferroviaire Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset. E

n application de ces directives, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, le 20 octobre, une réunion de coordination consacrée à l'accélération et à la finalisation des préparatifs sur le terrain. Les travaux ont notamment porté sur l'état de préparation des tronçons Laghouat-Ghardaïa, long de 265 km, Ghardaïa-El Meniaa, sur 230 km, El Meniaa-point kilométrique 216, ainsi que Tamanrasset-Moulay Lahcen, d'une longueur de 213 km. La réunion a également porté sur la mobilisation des moyens humains et matériels, la disponibilité des ressources nécessaires et la coordination entre les entreprises chargées de la réalisation. ■

Éditorial
l'EXPRESS

PRÉVENTION,
DISSUASION ET
RÉPRESSION

PAR BOUALEM B.

Les membres du gouvernement ont examiné hier le bilan de la première année de mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les drogues et les substances psychotropes, couvrant la période 2025-2029. Le plan repose sur la prévention, la dissuasion et la prise en charge, avec une évaluation mensuelle prévue au niveau de l'Exécutif. Les responsables ont insisté sur la nécessité d'adapter en permanence les dispositifs aux mutations de la criminalité organisée. Ils ont également appelé à renforcer l'action dans les quartiers, à associer davantage la société civile et à approfondir la coopération internationale. Le président Abdelmadjid Tebboune a donné à cette bataille une dimension politique et sécuritaire. Lors de son entrevue périodique avec la presse nationale, il a estimé que la drogue est devenue un instrument de guerre contre l'Algérie, ciblant en priorité sa jeunesse. Il a évoqué une guerre hybride menée par des saboteurs, une formule qui traduit la gravité avec laquelle l'État perçoit désormais ce fléau. Le chef de l'État a annoncé la création d'une prison de haute sécurité à Tanezrouft, dans le Grand Sud, destinée aux barons de la drogue une fois épuisées les voies de recours. Cette décision s'inscrit dans une volonté affichée de couper les grands trafiquants de leurs réseaux et de protéger les citoyens. Sur le terrain, les chiffres donnent la mesure de la pression exercée aux frontières. En une seule semaine, du 7 au 13 octobre, l'Armée nationale populaire (ANP) a saisi 4 quintaux et 82 kilogrammes de kif traité, ainsi que 368 937 comprimés psychotropes. Hier, un nouveau bilan a fait état de plus de deux quintaux de kif interceptés et de plus de deux millions de comprimés psychotropes saisis en coordination avec les services de sécurité. Ces opérations s'ajoutent à un semestre déjà marqué par d'importantes saisies. Durant les six premiers mois de 2026, les unités de l'ANP ont arrêté 1 092 narcotraffiquants, saisi 156,5 quintaux de kif traité et récupéré plus de 730 kilogrammes de cocaïne. À Béchar, les douanes ont également intercepté près de 219 000 comprimés de prégabaline, en coordination avec l'armée. La justice, elle aussi, a durci le ton. Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, dimanche, deux accusés à la peine capitale pour importation et trafic de 144 kilogrammes de drogues de synthèse, soit environ 235 000 comprimés d'ecstasy. Le verdict repose sur la loi n° 25-03 du 1er juillet 2025, qui a durci le cadre répressif applicable au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. L'Algérie a choisi de traiter la drogue comme une question de sécurité nationale, de santé publique et d'avenir collectif. La réussite de cette lutte dépendra de la cohérence entre les saisies, les condamnations, les actions de prévention dans les écoles et les quartiers, ainsi que la réinsertion de ceux que le trafic a déjà entraînés dans ses filets.

ZERROUKI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU GROUPE

Ooredoo veut renforcer ses
investissements dans le pays

Le ministre de la Poste et des Communications, Sid Ali Zerrouki, a reçu, hier, au siège de son département, une délégation de haut niveau du groupe Ooredoo, conduite par Ahmad Abdelaziz Al-Neama, directeur régional du groupe pour l'Afrique du Nord et l'Asie, et comprenant également Roni Tohme, directeur général d'Ooredoo Algérie, ainsi que Ramadan Jazairi, directeur

des affaires institutionnelles, des relations avec les médias et de la responsabilité sociale de l'entreprise, selon un communiqué du ministère.

Les échanges ont porté sur les investissements d'Ooredoo dans le secteur des télécommunications en Algérie et sur les possibilités de consolider le partenariat avec les pouvoirs publics. L'objectif est de contribuer au développement

des infrastructures numériques et d'améliorer la qualité des services proposés aux citoyens. À cette occasion, les représentants du groupe ont réaffirmé leur volonté d'accompagner les investissements dans le domaine de l'intelligence artificielle, confirmant ainsi l'intérêt d'Ooredoo pour les nouvelles technologies et le développement de l'écosystème numérique national. ■

Le président Tebboune reçoit les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créance de six nouveaux ambassadeurs accrédités en Algérie, indique un communiqué de la présidence de la République. Il s'agit de Tabololo Alfred Buang, ambassadeur de la République du Botswana, de Christian Muller, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg, d'Akram Karimi, ambassadeur de la République du Tadjikistan, d'Archel Klandia, ambassadeur de Géorgie, d'Evgueni Sobolovski, ambassadeur de la République de Biélorussie, et de Christian Zammit, ambassadeur de la République de Malte, précise la même source.

Une réunion à El Oued entre responsables des deux pays Les régions frontalières, nouveau chantier de la coopération algéro-tunisienne



La deuxième réunion du Comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité conjoint algéro-tunisien chargé du développement et de la promotion des régions frontalières a débuté mercredi dans la wilaya d'El Oued. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Tunisie. Elle traduit également la volonté commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue tunisien, Kaïs Saïed, de consolider la coopération bilatérale et de stimuler le développement dans les régions frontalières. La délégation algérienne réunit les walis des wilayas d'El Oued, d'Ouargla, de Tébessa, de Souk Ahras et d'El Tarf, ainsi que les responsables concernés de Bir El Ater. La partie tunisienne est représentée par les gouverneurs des gouvernorats de Tozeur, Gafsa, Le Kef, Kasserine, Jendouba, Kébili et Tataouine, ainsi que par plusieurs représentants des ministères tunisiens.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE précise les motifs de rejet des candidatures

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rendu publics les résultats provisoires de l'examen des dossiers de candidature aux élections locales du 28 novembre 2026. Pour les Assemblées populaires communales (APC), 5 631 listes ont été déposées, dont seulement trois ont été rejetées, soit un taux de 0,05 %. Au niveau des Assemblées populaires de wilaya (APW), sur les 434 listes présentées, six ont été écartées, représentant 1,38 % du total.

Ces taux de rejet particulièrement faibles traduisent une large validation des listes soumises à l'examen de l'ANIE. Ils s'inscrivent dans un contexte marqué par une progression sensible du nombre de candidats par rapport aux élections du 27 novembre 2021. Les données font également ressortir une présence importante des jeunes et des diplômés de l'enseignement supérieur, tandis que la participation féminine demeure limitée. La comparaison avec les élections locales de 2021 met en évidence une augmentation significative du nombre de candidats. Pour les APW, leur nombre passe de 18 910 à environ 21 476, soit une progression de 13,56 %. Pour les APC, il atteint 141 388 contre 115 230 lors du précédent scrutin, ce qui représente une hausse de 22,70 %. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation du nombre de sièges à pourvoir. Les assemblées populaires de wilaya comptent désormais 2 855 sièges, contre 2 350 en 2021, soit 505 sièges supplémentaires et une progression de 21,48 %. Au niveau communal, le nombre de sièges passe de 24 891 à 26 575, soit une hausse de 1 684 sièges, correspondant à une augmentation de 6,76 %. Ces chiffres témoignent d'un intérêt accru pour les mandats locaux, même si le nombre de listes communales a légèrement reculé, passant de 5 848 en 2021 à 5 631 pour le prochain scrutin. L'augmentation du nombre de candidats malgré cette baisse suggère une mobilisation plus importante au sein des listes présentées. Les APC occupent une place centrale dans la vie quotidienne des citoyens. En tant qu'échelon de proximité, elles interviennent dans la gestion de nombreux services publics locaux, notamment l'entretien des routes, l'approvisionnement en eau et l'amélioration du cadre de vie. Les APW, pour leur part, participent à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement à l'échelle de la wilaya. La progression des candidatures intervient ainsi dans un contexte où les attentes à l'égard des élus locaux restent élevées.

Les jeunes et les diplômés en nombre

La répartition des candidats selon l'âge et le niveau d'instruction fait apparaître une présence importante des jeunes et des diplômés de l'enseignement supérieur. Les moins de 40 ans représentent 54,02 % des candidats, soit 87 995 personnes. De leur côté, les titulaires d'un diplôme universitaire constituent 48,48 % des candidatures, avec un total de 78 959 personnes. Ces proportions mettent en évidence un renouvellement générationnel et une présence significative de profils ayant suivi des études supérieures. Cette évolution pourrait contribuer à enrichir les débats au sein des as-



semblées locales et à renforcer les compétences mobilisées dans la gestion des affaires publiques. Elle ne garantit toutefois pas, à elle seule, une amélioration de la gouvernance, laquelle dépend également de la capacité des élus à répondre aux besoins des citoyens, à assurer le suivi des projets et à faire preuve de transparence dans la gestion des ressources publiques. La représentation des femmes demeure, en revanche, l'un des principaux points faibles de ces candidatures. Elles ne représentent que 11,86 % de l'ensemble des candidats, soit 19 327 personnes. Cette proportion reste faible au regard de leur poids dans la société et des objectifs de participation inclusive régulièrement mis en avant. Cette sous-représentation souligne la persistance de difficultés qui limitent l'accès des femmes aux responsabilités politiques locales. Elle pose également la question de leur place dans les processus de décision, alors que les politiques communales et de wilaya concernent directement l'ensemble de la population. L'enjeu ne réside donc pas uniquement dans le nombre de candidatures enregistrées, mais aussi dans la capacité des formations politiques et des listes indépendantes à assurer une représentation plus équilibrée au sein des futures assemblées. Derrière les faibles taux de rejet des listes se trouvent des décisions individuelles motivées par plusieurs catégories de critères. Les motifs d'invalidation concernent notamment la conformité administrative des dossiers, les conditions légales d'éligibilité, la situation fiscale des candidats ainsi que certaines exigences relatives à leur situation judiciaire et à leur comportement. Les irrégularités formelles

constituent une première catégorie de motifs. Elles peuvent concerner des dossiers incomplets, des signatures non conformes ou l'absence d'inscription sur les listes électorales. Ces exigences visent à garantir la régularité des candidatures et le respect des procédures prévues par la réglementation. Leur application peut néanmoins conduire à l'exclusion de candidats lorsque les pièces exigées ou les formalités nécessaires ne sont pas réunies. Une deuxième catégorie concerne les conditions objectives d'éligibilité. Parmi les motifs susceptibles d'entraîner un rejet figurent notamment le non-respect de l'âge légal minimum fixé à 23 ans, la situation au regard des obligations liées au service national ou encore l'existence de condamnations définitives non suivies d'une réhabilitation, conformément aux dispositions applicables. L'application de ces critères doit répondre aux mêmes exigences légales sur l'ensemble du territoire. La situation fiscale constitue également un élément pris en compte dans l'examen des candidatures. Le non-paiement des impôts, l'absence d'échéancier de règlement ou le défaut de justificatif d'exonération peuvent faire obstacle à la validation d'un dossier. Ces dispositions s'inscrivent dans les exigences de conformité imposées aux candidats, mais leur mise en œuvre suppose des critères clairs et une appréciation rigoureuse des pièces fournies. Enfin, certains motifs touchent à la réputation et à l'éthique des candidats, notamment dans les situations impliquant des liens avec des milieux financiers douteux ou des comportements incompatibles avec les exigences de la vie politique. Ces cas, parmi les plus sensibles, sont

notamment encadrés par l'article 188 de la loi organique relative au régime électoral. Leur traitement nécessite une application conforme au cadre juridique en vigueur. Les candidats dont les dossiers ont été rejetés disposent de la possibilité de saisir les tribunaux administratifs pour contester les décisions prises à leur encontre. Par ailleurs, la procédure de remplacement des candidats reste ouverte jusqu'au 28 octobre 2026, selon le calendrier prévu pour la préparation du scrutin. La progression du nombre de candidats, l'augmentation des sièges à pourvoir et la forte proportion de jeunes et de diplômés constituent des éléments importants dans la préparation des élections locales du 28 novembre 2026. La large validation des listes traduit également le fait que la grande majorité des candidatures présentées a franchi l'étape de l'examen administratif. Pour autant, les chiffres ne suffisent pas à préjuger de la qualité de la représentation qui émergera des urnes ni de la capacité des futures assemblées à répondre aux attentes des citoyens. La participation des femmes demeure notamment un défi majeur, au même titre que la nécessité de renforcer les compétences des élus et d'améliorer la gestion des affaires locales. Les élections du 28 novembre prochain se dérouleront dans un contexte où les attentes en matière de services publics, d'aménagement et de développement local restent fortes. Au-delà de la participation électorale et du nombre de candidatures enregistrées, l'enjeu sera de faire des assemblées communales et de wilaya des institutions capables de répondre concrètement aux préoccupations quotidiennes des citoyens.

Y. R.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Saidal à la conquête de nouveaux marchés à l'export

Le groupe pharmaceutique public Saidal a procédé hier à l'exportation d'une cargaison de médicaments vers la République de Djibouti. Cette expédition comprend plusieurs catégories thérapeutiques, dont les antibiotiques, les analgésiques, ainsi que des médicaments destinés au traitement des maladies cardiaques et du diabète, indique un communiqué du groupe public.

PAR MERIEM K.

Cette cargaison constitue le premier lot d'une importante commande passée par la République de Djibouti, une démarche qui « reflète la confiance dans la qualité des médicaments fabriqués au sein des unités de Saidal et ouvre de nouvelles perspectives pour le renforcement de la coopération dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et l'approvisionnement des marchés africains en médicaments », ajoute la même source.

Dans une déclaration à la presse, le PDG du groupe Saidal, Younes Bouarara, a mis en exergue le programme d'exportation « important et ambitieux » de l'entreprise publique, indiquant que plusieurs pays africains ont récemment passé des commandes et manifesté leur intérêt pour le produit pharmaceutique national, notamment la Mauritanie, la Tanzanie et le Bénin.

Cette opération s'inscrit également dans le cadre de « la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat visant à diversifier les exportations hors hydrocarbures, ainsi que de la concrétisation des orientations du ministère de l'Industrie pharmaceutique tendant à renforcer la présence des médicaments algériens sur le marché africain, de manière à consolider la position de l'industrie pharmaceutique nationale et à accroître la compétitivité du produit algérien », souligne le communiqué.

Elle a traduit, en outre, l'engagement du groupe Saidal à poursuivre l'expansion de ses activités d'exportation et à conforter sa position d'acteur majeur de l'industrie pharmaceutique à l'échelle continentale, par le développement de partenariats et



l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération, conclut la même source.

Le développement de l'industrie pharmaceutique représente un enjeu de création de valeur ajoutée et de renforcement de la contribution de l'industrie pharmaceutique à la croissance économique nationale et au développement du continent africain. En 2025, les exportations de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux ont atteint 52 millions de dollars avec des livraisons vers 33 pays, dont 18 pays africains, a fait savoir Ouacim Kouidri, le ministre de tutelle, mardi lors d'une journée d'information et de formation consacrée à l'exportation des produits pharmaceutiques et des

dispositifs médicaux. L'objectif à ses yeux, est de faire de l'industrie pharmaceutique un véritable levier de développement économique et un instrument de consolidation de la souveraineté sanitaire nationale.

L'essor des exportations en médicaments et dispositifs médicaux repose, selon M. Kouidri, sur un effort collectif réunissant institutions publiques, organismes de régulation et industriels du médicament. Grâce à un outil productif performant, les acteurs nationaux peuvent aujourd'hui couvrir les besoins locaux tout en ciblant de nouveaux débouchés internationaux. C'est dans ce cadre d'ailleurs, que L'Algérie vise l'obtention du Niveau de Maturité 3 (ML3) de l'Organisation mondiale de

la santé (OMS) pour l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP). L'obtention du ML3 garantira à l'industrie pharmaceutique nationale un accès facilité aux marchés internationaux en simplifiant l'enregistrement et l'échange des médicaments produits localement.

Afin de concrétiser cette dynamique sur le terrain, M. Kouidri a appelé les opérateurs économiques à participer activement aux échanges et à formuler des propositions concrètes. Il les a également invités à structurer leurs projets d'exportation, tout en leur garantissant un accompagnement technique et réglementaire continu de la part du ministère de l'Industrie pharmaceutique et de l'ANPP. ■

COMPÉTITION « INTER LYCÉES »

La phase éliminatoire lancée le 3 novembre prochain

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement, le 3 novembre prochain, de la première phase éliminatoire de la deuxième édition de la compétition nationale « Inter lycées », au titre de l'année scolaire 2026-2027.

Dans le cadre du « renforcement de l'esprit de compétition positive entre les élèves, du développement de leurs connaissances et de leurs ca-

pacités intellectuelles, ainsi que de la promotion de la vie scolaire, le ministère de l'Education nationale a annoncé le lancement, le mardi 3 novembre 2026, de la première phase éliminatoire de la deuxième édition de la compétition nationale « Inter lycées », au titre de l'année scolaire 2026-2027, et ce à une heure unifiée à travers l'ensemble des Directions de l'éducation, précise la même source.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre « des activités éducatives visant à encourager les élèves à approfondir leurs connaissances, à développer leurs capacités intellectuelles et à renforcer l'esprit de travail d'équipe et de compétition constructive entre les établissements éducatifs », souligne le communiqué.

La compétition concerne, selon la même source, « les établissements

publics d'enseignement secondaire, les établissements privés d'éducation et d'enseignement, les lycées de mathématiques ainsi que les écoles des Cadets de la Nation relevant de chaque wilaya ».

Elle se déroulera selon un système à élimination directe, à travers des phases éliminatoires au niveau des wilayas et des régions, avant d'aboutir à la phase nationale, conformément aux dispositions organisationnelles et au calendrier arrêté», ajoute le communiqué.

Le ministère a souligné qu'il veille, à travers les Directions de l'Education et les établissements concernés, à réunir « les conditions organisationnelles appropriées pour assurer le bon déroulement des différentes étapes de la compétition, garantir l'égalité des chances entre les équipes participantes et contribuer à la réalisation de ses objectifs éducatifs et cognitifs ». ■

Santé

Ouverture de la 5^e édition du Salon IMLABOP

La 5^e édition du Salon international du laboratoire, de l'imagerie médicale et du bloc opératoire (IMLABOP 2026) a ouvert ses portes hier au Palais des expositions des Pins maritimes (SAFEX), à Alger, avec la participation de plus de 250 entreprises nationales et internationales et à laquelle plus de 6.000 visiteurs professionnels sont attendus, selon les organisateurs.

Organisée jusqu'à samedi sous le thème « Quand le diagnostic guide l'action », cette manifestation réunit des professionnels de la santé, des fabricants, des distributeurs, des industriels et des experts autour des innovations technologiques dans les domaines du laboratoire, de l'imagerie médicale et du bloc opératoire.

S'exprimant lors d'un point de presse en marge de l'inauguration, la directrice du salon, Yasmine Chaouche, a souligné que l'objectif de cet événement était de rapprocher les expertises scientifiques, l'innovation technologique et les réalités du terrain, relevant que la technologie doit répondre aux besoins du secteur de la santé et contribuer à l'amélioration des pratiques médicales et de la prise de décision.

Le programme de cette édition prévoit plus de 50 sessions scientifiques, conférences et ateliers, avec la participation de plus de dix sociétés savantes. Les conférences portent notamment sur la microbiologie clinique, la résistance aux antibiotiques, l'hématologie, la toxicologie, la cardiologie, la médecine nucléaire et la chirurgie orthopédique.

Les travaux abordent également le rôle des laboratoires dans le diagnostic et la prise en charge des infections, les stratégies diagnostiques en toxicologie et l'apport des nouvelles technologies dans l'orientation des décisions médicales et thérapeutiques.

Le programme comprend, en outre, des communications sur le séquençage de nouvelle génération (NGS), les innovations en imagerie médicale et l'utilisation de la médecine nucléaire dans le choix des traitements, notamment pour les pathologies thyroïdiennes et les lymphomes.

D'autres sessions sont consacrées à la chirurgie prothétique articulaire, aux indications et au choix des prothèses, ainsi qu'à la planification des interventions assistée par ordinateur.

Cette édition met également l'accent sur la formation, le transfert de savoir-faire, la maintenance des équipements et le développement de la fabrication locale, dans un contexte de modernisation du système de santé.

Accidents de la route 7 décès et 220 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 220 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, où deux personnes sont décédées suite à une collision entre deux motocyclettes, sur la RN N 49, commune de Sidi Khouiled, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de deux incendies urbains, à travers les wilayas d'Alger et d'El-Tarf. Ce dernier a causé des différentes brûlures à une personne, selon le bilan.

Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de six incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

PORT D'ALGER

La modernisation des infrastructures en **tête** des priorités

Une mission temporaire d'information de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation s'est rendue au port d'Alger afin de s'enquérir de la réalité de l'activité portuaire et de prendre connaissance des projets de modernisation des infrastructures, de renforcement des capacités logistiques et d'amélioration des services aux voyageurs et aux opérateurs économiques.



FATIHA A.

«**D**ans le cadre de l'exercice de ses missions de contrôle et de suivi, le président-directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Hadji Mohamed, a reçu une mission temporaire d'information de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, conduite par son président, Nourredine Habib. Cette visite de terrain s'est déroulée en présence du directeur des transports de la wilaya d'Alger ainsi que de représentants des services de la police et des douanes du port d'Alger», indique un communiqué de l'EPAL.

À l'issue de l'accueil des membres de la mission dans la salle d'honneur de la gare maritime, le président-directeur général de l'EPAL a présenté un exposé sur les infrastructures portuaires, les activités de l'entreprise et les projets de développement engagés sous la supervision du ministre des Transports, Saïd Sayoud. Il a également détaillé les mesures mises en place pour assurer la prise en charge et l'accompagnement des voyageurs, depuis leur entrée dans le port jusqu'à leur départ.

Une vidéo de présentation a ensuite permis aux membres de la délégation de découvrir les différentes installations et prestations proposées par le port, ainsi que les projets achevés et ceux en cours de réalisation. Ces opérations portent notamment sur la modernisation des infrastruc-

tures, le renforcement des capacités logistiques, le développement des systèmes numériques et l'amélioration des conditions d'accueil des voyageurs, ainsi que du traitement des marchandises et des conteneurs.

La rencontre a également constitué une occasion d'échanger sur les principales préoccupations liées à la gestion de cette infrastructure stratégique. Les discussions ont notamment porté sur l'optimisation de l'exploitation des espaces portuaires, l'augmentation des capacités d'accueil et le renforcement de la coordination entre les différents intervenants, dans le but de fluidifier les opérations portuaires et d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux opérateurs économiques.

Dans ce contexte, le président-directeur général de l'EPAL a réaffirmé la poursuite du programme de développement de l'entreprise, axé sur la modernisation des équipements, la réhabilitation des quais, l'amélioration des opérations de traitement des navires et des conteneurs, ainsi que la réduction de leur durée de séjour au port. Ce programme prévoit également le développement des services destinés aux voyageurs et la généralisation progressive de la numérisation aux différentes étapes de l'activité portuaire, conformément aux orientations du ministre des Transports.

Au niveau de la gare maritime, les membres de la mission ont visité les différentes installations, les services dédiés à l'accueil des voyageurs ainsi que les espaces commerciaux. Ils ont pu

s'informer des efforts déployés pour améliorer les conditions de prise en charge des passagers et assurer la fluidité de leur circulation au sein de la structure.

La visite s'est poursuivie par une tournée de terrain au niveau du grand bassin du port d'Alger, qui a permis à la délégation d'inspecter les quais commerciaux et les différentes installations portuaires, ainsi que de constater l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et de développement. Une attention particulière a été accordée au quai n° 17, où le président-directeur général a assuré que les travaux progressaient conformément aux délais contractuels fixés.

À cette occasion, le responsable de l'EPAL a salué cette initiative, qui a permis de présenter la situation actuelle du port et ses perspectives de développement, tout en favorisant les échanges autour des moyens d'améliorer ses performances et de renforcer ses capacités opérationnelles. Il a, en outre, assuré que l'entreprise prendrait en considération les préoccupations et les observations formulées par les membres de la mission, en œuvrant à la mise en œuvre de solutions susceptibles d'améliorer le fonctionnement du port et de développer les prestations proposées.

De son côté, le président de la commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, Nourredine Habib, a exprimé sa satisfaction quant à la qualité de l'accueil réservé à la délégation.

Algérie-Bangladesh

Vers un **renforcement** du partenariat dans les énergies renouvelables

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, mardi, le ministre bangladais de l'Énergie, des Ressources minérales et de l'Électricité, Iqbal Hassan Mahmood, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a été l'occasion d'examiner les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et le Bangladesh, notamment dans les domaines de l'énergie et des énergies

renouvelables, et d'explorer les perspectives de développement du partenariat et de l'échange d'expertises et d'expériences, au mieux des intérêts communs des deux pays, selon la même source.

Dans ce cadre, M. Adjal s'est félicité de cette rencontre, qui devrait ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays, soulignant l'importance de renforcer les échanges d'expertises et d'expériences dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, ainsi que de tirer profit des expériences en matière de mix énergétique et de développement des usages des énergies propres.

De son côté, M. Hassan Mahmood a exprimé sa

joie de visiter l'Algérie, soulignant la profondeur des liens fraternels unissant les deux pays et la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, notamment dans les domaines de l'énergie solaire et des énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que dans divers domaines d'intérêt commun.

Le ministre bangladais a également salué la place qu'occupe l'Algérie dans le domaine de l'énergie et le rôle pivot qu'elle joue dans l'équilibre des marchés énergétiques mondiaux, exprimant le souhait de son pays de tirer profit de l'expertise algérienne et de développer des partenariats concrets avec les entreprises algériennes opérant dans le secteur, ajoute le

Commerce intérieur

Lancement d'une plateforme numérique pour le suivi des réclamations et des prix

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique dédiée au suivi des signalements et des réclamations, ainsi que d'une application mobile mise à la disposition des citoyens pour signaler d'éventuelles infractions liées au respect des prix, à l'hygiène et à tout ce qui porte atteinte à la sécurité et à la santé du consommateur, selon l'APS. Cette annonce est intervenue lors d'une réunion de travail présidée par la ministre du secteur, Mme Amel Abdellatif, au siège du ministère, avec les directeurs régionaux du commerce, en présence des cadres centraux du ministère, consacrée à l'examen des mesures et dispositions nécessaires à la mise en œuvre des instructions issues de la réunion du Conseil des ministres relatives au secteur. Cette rencontre intervient «en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 octobre courant, relatives à la mise en place d'un mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de base à travers le territoire national». L'approche adoptée dans le cadre du mécanisme décentralisé de suivi quotidien des prix, de la disponibilité et de l'approvisionnement a été présentée à cette occasion. À cet égard, la ministre a instruit les services compétents de renforcer les brigades de contrôle et d'intensifier leurs interventions sur le terrain quotidiennement afin de surveiller les prix et la disponibilité des produits de consommation de base, soulignant l'importance de la coordination avec les différents secteurs concernés. Mme Abdellatif a également mis l'accent sur la nécessité d'une mobilisation permanente des services du secteur afin d'assurer un suivi efficace à travers les bulletins quotidiens des prix.

R.E.

Commerce extérieur

L'Algérie et le Koweït explorent de nouvelles opportunités d'échanges commerciaux

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur du Koweït en Algérie, Nawaf Dhaidan Boushaiba, avec lequel il a examiné les perspectives de la coopération commerciale entre les deux pays, indique un communiqué du ministère, rapporte l'APS. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, a permis d'examiner les perspectives de développement des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Koweït et d'explorer les opportunités de partenariat entre les opérateurs économiques des deux pays, de manière à diversifier les échanges et à renforcer la présence des produits algériens sur le marché koweïtien, précise le communiqué. À cette occasion, l'ambassadeur du Koweït a salué la qualité et la diversité des produits algériens, notamment ceux qu'il a pu découvrir lors de sa récente visite au Salon des produits des industries agroalimentaires, organisé dans la wilaya de Blida, mettant ainsi en évidence les capacités des entreprises algériennes dans les domaines de la production et de l'industrialisation, ajoute la même source.

R.E.

communiqué. Les deux parties sont convenues d'œuvrer à la concrétisation d'une série d'initiatives pratiques visant à renforcer la coopération, dont l'organisation de visites mutuelles d'experts entre les deux pays, la préparation de la conclusion d'un accord gouvernemental bilatéral encadrant la coopération dans les domaines de l'énergie, des énergies renouvelables, de la formation et de l'échange d'expertises, outre l'examen des opportunités de coopération dans le domaine de l'exportation des équipements et matériels liés à la production d'électricité et de gaz, et au développement de projets d'énergies nouvelles et renouvelables.

R.E.

Algérie-Oman

De nouveaux horizons pour les investissements bilatéraux

L'Algérie et le Sultanat d'Oman affichent leur volonté de renforcer leur coopération économique à travers la consolidation des investissements existants et l'exploration de nouvelles opportunités dans des secteurs stratégiques. L'industrie, le transport, l'agriculture saharienne, les énergies renouvelables et la numérisation figurent parmi les domaines ciblés pour approfondir ce partenariat bilatéral.



FATIHA A.

Le renforcement des investissements omanais en Algérie et l'identification de nouvelles opportunités de coopération ont été au centre des discussions entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, et l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf ben Nasser ben Rachid Al-Badaï. Cette rencontre s'est tenue hier au siège de l'Agence, à Alger, dans le cadre des efforts visant à consolider les relations économiques et à promouvoir les échanges d'investissements entre les deux pays. «Les discussions ont notamment porté sur la situation des investissements omanais en Algérie, avec un intérêt particulier pour les moyens de renforcer la présence des investisseurs du Sultanat et d'élargir le champ de leurs activités. Les deux parties ont également examiné les modalités d'accompagnement des

projets déjà engagés par les opérateurs omanais, afin de faciliter leur concrétisation et d'accélérer leur entrée en exploitation», a indiqué hier l'AAPI dans un communiqué.

Au-delà du suivi des investissements en cours, la rencontre a permis d'explorer les perspectives de lancement de nouveaux projets dans plusieurs secteurs considérés comme porteurs. L'industrie et les industries de transformation occupent une place importante parmi les domaines ciblés, compte tenu des possibilités de développement de capacités de production, de diversification de l'offre nationale et de création de valeur ajoutée. Le transport figure également parmi les secteurs susceptibles de favoriser le développement des échanges économiques et le renforcement des capacités logistiques.

Les opportunités offertes par l'agriculture saharienne ont, elles aussi, été évoquées, notamment au regard des possibilités de développement de projets agricoles dans les régions du Sud. Les énergies renouve-

lables et la numérisation complètent cette liste de secteurs prioritaires, ouvrant des perspectives de coopération autour de projets répondant aux besoins de développement économique et de modernisation des activités productives.

Dans cette perspective, le directeur général de l'AAPI a réaffirmé l'engagement de l'Agence à renforcer l'attractivité de la destination Algérie auprès des investisseurs omanais. Il a souligné la disponibilité de l'institution à accompagner les opérateurs dans la concrétisation de leurs projets, en leur apportant l'appui nécessaire aux différentes étapes de leur réalisation. L'objectif est de contribuer à lever les difficultés susceptibles de ralentir la mise en œuvre des investissements, tout en favorisant leur réalisation dans les meilleurs délais et leur passage à la phase d'exploitation.

L'accompagnement des investisseurs constitue ainsi un levier important pour encourager la concrétisation des intentions d'investissement et favoriser l'émergence de nouveaux projets productifs. À travers cette démarche, l'AAPI entend promouvoir les opportunités offertes par le marché algérien et renforcer les conditions nécessaires à l'établissement de partenariats durables avec les opérateurs étrangers.

De son côté, l'ambassadeur du Sultanat d'Oman a exprimé l'intérêt de son pays pour un élargissement de la présence de ses investissements en Algérie. Il a également fait part de l'intérêt des investisseurs omanais pour les opportunités disponibles sur le marché algérien et de leur volonté d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat dans les secteurs présentant un potentiel de développement.

Le développement de ces investissements pourrait contribuer à diversifier les relations économiques entre les deux pays, à encourager la réalisation de projets dans des activités productives et à renforcer les échanges entre leurs opérateurs économiques.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique visant à donner une nouvelle impulsion à la coopération économique algéro-omanaise. La diversification des secteurs de partenariat, le suivi des projets en cours et l'identification de nouvelles opportunités constituent autant de pistes pour consolider les relations bilatérales et encourager une participation accrue des investisseurs omanais au développement de l'économie algérienne.

Assurances
La SAA sensibilise les investisseurs agricoles

L'importance de l'assurance agricole dans la protection des exploitations contre les risques agricoles et émergents a été au centre d'une journée d'étude organisée hier à Adrar, à l'initiative de la Société nationale d'assurance (SAA), selon l'APS.

Cette rencontre, tenue à l'hôtel El Foggara, sous la supervision des autorités locales, s'inscrit dans le cadre du programme de communication et de sensibilisation de la compagnie, visant à mettre en évidence le rôle de l'assurance dans l'accompagnement de la croissance des entreprises et leur protection contre les différents risques.

À cette occasion, le président-directeur général de la SAA, Youcef Benmicia, a souligné que les risques émergents, liés notamment aux changements climatiques, aux mutations géopolitiques, aux catastrophes naturelles et aux cyberattaques, peuvent entraîner des pertes importantes et engendrer des coûts financiers considérables.

Il a également expliqué que le choix de la wilaya d'Adrar pour abriter cette rencontre s'inscrit dans le contexte de la dynamique économique que connaît la région, particulièrement dans le domaine de l'investissement agricole à caractère stratégique et prometteur.

Les interventions ont, par ailleurs, porté sur les mécanismes et les procédures permettant de bénéficier des assurances, les avantages accordés aux assurés ainsi que les obligations qui leur incombent. Les participants ont également été informés des différents produits d'assurance proposés par la compagnie.

De leur côté, les opérateurs agricoles présents ont salué l'intérêt de cette rencontre, qui leur a permis de mieux appréhender l'importance de l'assurance en tant qu'outil préventif pour protéger leurs exploitations et limiter les pertes susceptibles d'être occasionnées par d'éventuels sinistres affectant leurs récoltes.

R.E.

Redha Belkacemi, chargé d'études et de synthèse au ministère de l'Industrie pharmaceutique:

« L'Algérie renforce les dispositifs d'appui aux exportations pharmaceutiques »

L'Algérie veut donner un nouvel élan à ses exportations pharmaceutiques. Facilitations douanières, assouplissements administratifs, accompagnement bancaire et promotion des produits nationaux à l'étranger figurent parmi les leviers présentés aux opérateurs lors d'une rencontre organisée mardi par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri. Intervenant hier dans l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Redha Belkacemi, chargé d'études et de synthèse au ministère, a détaillé cette démarche destinée à transformer les capacités industrielles nationales en opportunités d'exportation. « L'exportation n'est pas uniquement l'affaire d'un seul secteur, elle implique plusieurs départements », a souligné M. Belkacemi, rappelant que la rencontre a réuni les Douanes, la Banque d'Algérie, la Safex, les organismes d'assurance et les structures chargées de la promotion des exportations. Parmi les mesures présentées figurent « les

avantages accordés aux opérateurs économiques agréés, les facilitations douanières et administratives, ainsi que les dispositifs bancaires liés à la domiciliation, au rapatriement des recettes et aux délais réglementaires », indique le convive de la Radio algérienne, précisant que « des fonds de soutien permettent également d'accompagner la participation des entreprises aux manifestations commerciales internationales. » L'enjeu est aussi réglementaire. L'Agence nationale des produits pharmaceutiques travaille sur les procédures d'enregistrement des médicaments destinés exclusivement à l'exportation et sur le rapprochement avec les autorités sanitaires étrangères. Autre chantier prioritaire, « l'élaboration de la première liste nationale des médicaments essentiels, annoncée mardi par le ministre, devrait aboutir avant la fin de l'année. » « C'est un outil de souveraineté », a affirmé M. Belkacemi, précisant que « ce référentiel permettra de hiérarchiser les besoins sanitaires, de garantir la disponibilité continue des traite-

ments prioritaires et d'orienter les investissements industriels. » Élaborée par un comité d'experts conformément à la loi 18-11 relative à la santé et au décret 21-224, cette liste servira, selon lui, « à identifier les médicaments importés pouvant être fabriqués localement. Son contenu, notamment le nombre de produits et les familles thérapeutiques concernées, sera communiqué ultérieurement. » Aussi, il souligne que « face aux risques de pénuries, un dispositif de veille associant plusieurs institutions et partenaires socio-économiques assure déjà le suivi des tensions d'approvisionnement. » Avec plus de 230 établissements de fabrication, l'industrie pharmaceutique nationale couvre désormais environ 84 % des besoins du marché en médicaments, selon M. Belkacemi, affirmant que « cette capacité ouvre des perspectives à l'exportation, mais impose également de réduire la dépendance aux matières premières importées. »

Plusieurs projets sont engagés, notamment à Batna pour le paracétamol, dans les anticancé-

reux et à Médéa, où Saidal modernise ses installations destinées aux matières premières antibiotiques. « Nous devons être toujours préparés », a insisté le responsable, rappelant les enseignements de la pandémie de Covid-19 et les risques épidémiques persistants en Afrique. Parallèlement, l'Algérie poursuit les réformes nécessaires pour atteindre le niveau de maturité 3 de l'Organisation mondiale de la santé, selon M. Belkacemi, soulignant que cette reconnaissance doit renforcer la crédibilité internationale de son système réglementaire et faciliter l'accès des médicaments algériens aux marchés étrangers. Engagée depuis 2025, rappelle-t-il, « cette démarche mobilise les autorités pharmaceutiques, sanitaires et de pharmacovigilance autour d'exigences communes de qualité, de sécurité et d'efficacité », et ce, pour concilier développement des exportations, disponibilité des traitements et consolidation de la souveraineté sanitaire nationale.

R.E.

Sétif

Plus de 5.500 **fuites** d'eau réparées en 8 mois

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts des services de l'unité pour prendre en charge les pannes sur le réseau de distribution qui s'étend sur 3.406 km et distribue quotidiennement près de 235.000 m3 ainsi que pour assurer la continuité de l'approvisionnement et améliorer le service public assuré aux citoyens.



Les équipes de l'unité de Sétif de l'Algérienne des eaux (ADE) ont réparé «durant la période du début de l'année en cours jusqu'au mois d'août passé» 5.516 fuites dans le cadre des interventions pour améliorer les performances du réseau de distribution et la lutte contre les pertes de cette ressource vitale, a-t-on appris lundi auprès de cette unité. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts des services de l'unité pour prendre en charge les pannes sur le réseau de distribution qui s'étend sur 3.406 km et distribue quotidiennement près

de 235.000 m3 ainsi que pour assurer la continuité de l'approvisionnement et améliorer le service public assuré aux citoyens, a précisé à l'APS Saad Hamraoui, chef de la cellule de communication de cette unité. La même source a souligné que «la réparation des fuites est vitale pour stopper les pertes d'eau et les interventions instantanées sur le terrain reflètent le volume de travail accompli par l'unité pour préserver le réseau», rappelant que «les équipes d'intervention ont réparé en 2025 plus de 7.900 fuites». L'unité de l'ADE poursuit parallèlement sa campagne de sensibilisation des clients aux facilités accordées pour régler

leurs redevances de sorte à consolider sa capacité à entretenir, réparer et rénover ses installations sous le slogan «votre facture, vous reviendra sous forme de services», selon M. Hamzaoui qui a indiqué que «le règlement de la facture d'eau n'est pas seulement un engagement financier mais une contribution directe à la préservation et la pérennité du service public de l'eau». L'unité ADE de Sétif emploie plus de 1.096 travailleurs qui assurent quotidiennement l'exploitation des ouvrages, l'entretien des réseaux et la réparation des pannes pour continuer à approvisionner 341.604 clients en cette ressource vitale.

72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution

Plus de 1.200 logements à **distribuer** à Souk Ahras

Une distribution de plus de 1.200 logements de divers types a été programmée dans la wilaya de Souk Ahras à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954, a annoncé lundi la directrice de wilaya du lo-

gement, Djalila Bounaasse. La même responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit de 500 logements publics locatifs, 112 logements promotionnels aidés, en plus de 400 aides au logement rural et 200 dans le cadre des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction. Elle a ajouté que

6.401 autres logements de diverses formules sont en voie de construction dans la wilaya, parallèlement aux préparatifs pour le lancement de programmes supplémentaires comprenant 4.000 logements de type location-vente (AADL-3) dans les communes de Mechroha, Sedrata et Taou-

ra, de sorte à renforcer le parc local de logements et répondre à la demande croissante. Mme Bounaasse a rappelé que depuis 2023, plus de 13.000 logements de différents types ont été distribués dans la wilaya, incluant les aides au logement rural et les lotissements sociaux.

Tissemsilt

60 **opérations** de développement prévues

Soixante (60) opérations de développement sont inscrites au budget primitif (BP) de la wilaya de Tissemsilt pour l'exercice 2027, doté d'une enveloppe financière de 8,3 milliards de dinars, a indiqué mardi le directeur de l'administration locale (DAL), Abdelkader Youssefat. Dans un exposé présenté à l'occasion de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) au titre de l'année 2026, consacrée à l'adoption du budget primitif, le même respon-

sable a précisé que ces crédits budgétaires sont destinés à financer des opérations dans différents secteurs, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de promouvoir le développement local. Il a ajouté que 30 de ces opérations sont destinées aux collectivités locales et portent notamment sur des projets d'aménagement urbain dans les 22 communes de la wilaya, notamment le réaménagement et le revêtement des routes, le bitumage des pistes, l'amélioration de l'éclairage public et la réalisation de réseaux divers.

Dans le secteur des travaux publics, une enveloppe de 201 millions de dinars a été allouée à l'entretien des réseaux routiers communal et de wilaya, afin d'améliorer les conditions de circulation et de déplacement des citoyens. Une enveloppe de 10 millions de dinars a également été consacrée aux opérations de nettoyage, à la protection de l'environnement et à la préservation de la santé publique. Par ailleurs, plus de 30 millions de dinars seront octroyés aux 22 communes de la wilaya sous forme de

subventions destinées à la réalisation de projets de développement au profit des citoyens. Plus de 100 opérations sont inscrites au titre du programme complémentaire de développement, décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya, enregistraient une avancée notable. Doté d'une enveloppe financière de 99,3 milliards de dinars, ce programme a contribué à donner une nouvelle impulsion à la dynamique de développement dans la wilaya.

Tlemcen

Réhabilitation des forêts de chênes-lièges dans la région de Hafir

La wilaya de Tlemcen a bénéficié d'un projet de réhabilitation des forêts de chênes-lièges dans la région de Hafir, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation des forêts. Le chef du service de la vulgarisation et du développement des ressources forestières, Tarek Selladji, a indiqué à l'APS que ce projet, qui s'étale sur une période de dix ans, concerne trois wilayas pilotes, à savoir Tlemcen, Béjaïa et Jijel. Il est réalisé en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en coordination avec le Parc national de Tlemcen. Le projet prévoit plusieurs opérations, notamment de nouvelles plantations de chênes-lièges, des travaux de nettoyage, l'aménagement de pistes pare-feu, ainsi que la réalisation de tours de surveillance et de bassins d'eau, entre autres. Ces opérations seront menées avec la participation des populations vivant à proximité de cette forêt, notamment celles des villages d'Ahl El Ghafer, de Moul Eddachra, de Bouhassoun, de Djerda et d'Aïn Fetouh. La superficie totale de la forêt de Hafir est estimée à environ 9.965 hectares, répartis sur les communes de Sabra, Bouhlou, Aïn Ghoraba et Béni Boussaid (Béni Bahdel). Elle comprend près de 4.000 hectares de chênes-lièges, tandis que le reste de sa superficie est couvert de chênes verts, de pins et d'autres essences forestières, selon la même source. Dans une phase ultérieure, le projet prévoit également la création de coopératives regroupant les populations riveraines de la forêt. Ces coopératives seront chargées de réaliser différents travaux forestiers et opérations de plantation, afin de renforcer la participation des habitants à la gestion et à la valorisation des ressources forestières. Ce projet vise à valoriser et à préserver les forêts de chênes-lièges, à soutenir les activités des populations vivant à proximité des espaces forestiers et à diversifier la production forestière ainsi que les ressources issues du patrimoine forestier, a-t-on précisé.

Mila

139 hectares destinés à la concession agricole

Une surface de 139 hectares de terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été réservée pour la concession agricole dans la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Fouad Bounab. Dans une déclaration à l'APS, en marge des activités de célébration de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre) à l'université Abdelhafid Bousouf, la même source a précisé que ces 139 hectares répartis sur trois exploitations de la commune d'Oued Athmania sont mis à la disposition des investisseurs agricoles dans le cadre de la concession. Le même responsable a précisé que les investisseurs peuvent déposer les dossiers de leurs candidatures via la plateforme numérique onta.dz à compter d'aujourd'hui. Rappelant les efforts de l'ONTA en matière d'assainissement du foncier agricole, le même cadre a indiqué que 23 exploitations agricoles d'une superficie totale de 375 hectares relevant du domaine privé de l'Etat ont été récupérées et seront mises à la disposition des investisseurs potentiels sur la plateforme de l'ONTA au terme des procédures requises. Le directeur de l'ONTA a souligné en outre que 4.202 actes de concession ont été remis à ce jour pour l'exploitation des exploitations agricoles (individuelles, collectives ou situées dans des périmètres d'irrigation). Après la visite de l'exposition tenue à l'occasion pour présenter les capacités agricoles de la wilaya, les autorités locales ont supervisé la remise d'actes de concession à des bénéficiaires de plusieurs communes.

PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

Le rôle essentiel de l'activité physique

L'activité physique pourrait réduire de 12 à 21 % le risque de cancer du sein chez les femmes les plus actives, selon une méta-analyse de 38 études rapportée par le National Cancer Institute américain. Un résultat qui souligne l'importance du mouvement dans la prévention, sans oublier que le dépistage et la prise en compte des autres facteurs de risque restent indispensables.



Et si quelques pas de plus chaque jour contribuaient à réduire le risque de cancer du sein ? Souvent associé au bien-être et à la forme physique, le sport joue également un rôle essentiel dans la prévention de cette maladie qui touche des millions de femmes dans le monde. Si l'activité physique régulière permet d'entretenir le corps, elle constitue aussi un levier de santé publique. En effet, la pratique régulière d'une activité physique représente un moyen important de prévention du cancer du sein. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'activité physique contribue à réduire le risque de plusieurs cancers, notamment celui du sein, tout en favorisant la santé cardiovasculaire et le maintien d'un poids équilibré. Le lien entre activité physique et cancer du sein est également confirmé par de nombreuses études épidémiologiques. Selon le National Cancer

Institute américain, une méta-analyse regroupant 38 études a montré que les femmes les plus actives physiquement présentaient un risque de cancer du sein inférieur de 12 à 21 % à celui des femmes les moins actives. Ce chiffre provient de recherches scientifiques internationales et ne constitue pas une estimation spécifique de l'OMS. Pour encourager la population à bouger davantage, l'OMS recommande aux adultes de pratiquer entre 150 et 300 minutes d'activité physique d'intensité modérée par semaine, ou entre 75 et 150 minutes d'activité d'intensité soutenue. La marche rapide, le vélo, la natation et certaines activités quotidiennes peuvent contribuer à atteindre ces objectifs. L'OMS recommande également des exercices de renforcement musculaire au moins deux jours par semaine. Les effets protecteurs de l'activité physique pourraient s'expliquer par plusieurs mécanismes, notamment une meilleure régulation hormonale, une diminution de l'excès de masse grasse et une amélioration du métabolisme. Ces mécanismes sont

particulièrement pertinents après la ménopause, période durant laquelle le surpoids et l'obésité sont associés à une augmentation du risque de cancer du sein. Il est important de rappeler que le risque de cancer du sein dépend également d'autres facteurs, tels que l'âge, les antécédents familiaux, certaines prédispositions génétiques et les expositions hormonales. L'activité physique ne permet donc pas de supprimer totalement le risque, mais elle représente une mesure préventive accessible et bénéfique pour la santé générale. En complément d'une activité régulière, le maintien d'un poids adapté et la participation aux programmes de dépistage recommandés selon l'âge et le niveau de risque contribuent à une stratégie globale de prévention. Ainsi, bouger régulièrement, même en commençant par quelques minutes de marche quotidienne, constitue une démarche concrète pour améliorer sa santé et contribuer à réduire le risque de cancer du sein.

A.B

Tindouf

Campagne de sensibilisation aux risques liés à la saison hivernale

La Direction de la Protection civile de Tindouf a lancé, mardi, une campagne de sensibilisation intitulée «Un hiver en toute sécurité», visant à renforcer la prise de conscience des citoyens quant aux différents risques liés à la saison hivernale, notamment les intoxications au monoxyde de carbone, les accidents de la circulation et les dangers liés aux perturbations météorologiques. Le chargé de l'information auprès des services de la Protection civile de la wilaya, le capitaine Nasser Moussaoui, a indiqué que cette campagne, organisée avec la participation des différents organismes concernés, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture de la prévention et à sensibiliser aux risques inhérents à cette période de l'année, notamment les intoxications au monoxyde de carbone et les incendies domestiques provoqués par une mauvaise utilisation des appareils de chauffage. Cette campagne prévoit la distribution de dépliants de sensibilisation ainsi que la présentation d'explications et de conseils sur les mesures préventives à adopter pour éviter les risques potentiels durant cette saison. Elle couvrira les différents quartiers de la ville, les établissements scolaires et plusieurs autres zones, dont le village de Hassi Khebi, dans la commune d'Oum El Assel. En matière de sécurité routière, la campagne met l'accent sur la nécessité de respecter le code de la route, de réduire la vitesse en cas de mauvaises conditions météorologiques et de faire preuve de vigilance au volant, notamment en cas de faible visibilité ou de formation de bancs de sable sur les routes, afin de réduire les accidents de la circulation et de protéger les usagers de la route. Cette campagne, intitulée «Un hiver en toute sécurité», s'inscrit dans le cadre des efforts visant à ancrer la culture de la prévention et à faire de la sécurité une responsabilité partagée, en vue d'aborder la saison hivernale dans des conditions sûres et de réduire les accidents évitables grâce à la sensibilisation et au respect des consignes de sécurité.

Relizane

Forte affluence à la waâda annuelle du Sidi M'hamed Benaouda

La waâda de Sidi M'hamed Benaouda, dont les festivités ont débuté mardi dans la commune éponyme, dans la wilaya de Relizane, connaît une forte affluence de visiteurs venus de différentes régions du pays, ainsi que de membres de la communauté nationale établie à l'étranger. A cette occasion, un accueil chaleureux a été réservé aux visiteurs par les habitants de la région, qui respectent à honorer leurs hôtes en leur offrant notamment du couscous, servi sous les tentes dressées pour l'événement ainsi que dans les maisons avoisinant le mausolée de Sidi M'hamed Benaouda. Cette tradition illustre les valeurs d'hospitalité

et de solidarité transmises de génération en génération. Spectacles de fantaisie attirent également une foule nombreuse, avec la participation de centaines de cavaliers venus des wilayas de Tiaret, Aïn Defla, Mascara, Chlef, Mostaganem et Relizane. Ces démonstrations mettent en valeur un pan du patrimoine équestre et des traditions populaires ancestrales. Cette manifestation offre également aux visiteurs l'occasion d'acquiescer divers produits proposés dans le cadre des activités commerciales organisées en marge de l'événement, notamment des habitudes traditionnelles, des produits artisanaux, des bijoux, des pâtisseries traditionnelles, des fruits secs et divers autres articles. La deuxième journée de la

manifestation sera marquée par l'un des temps forts de cette célébration, à savoir l'installation de la grande tente par les 25 arches de la tribu des Flita. Confectionnée spécialement pour l'occasion à partir de pièces de tissu en poil brut, cette tente est ornée d'étendards représentant chacun l'un des arcs de la tribu. Les arches de la tribu des Flita rivalisent pour transporter et dresser la tente dans une ambiance festive, rythmée par les claquements de bâtons, les youyous des femmes et les prestations de troupes folkloriques. Célébrée depuis près de quatre siècles par les habitants de la région, cette waâda, qui s'étend sur trois jours, constitue un rendez-vous annuel permettant de renouer les liens sociaux,

de renforcer les relations familiales et de consolider la fraternité au sein de la communauté. Elle contribue également à préserver la mémoire collective et à sauvegarder le patrimoine culturel immatériel algérien. A noter que Sidi M'hamed Benaouda est né en l'an 972 de l'Hégire dans les environs de l'oued Mina et est décédé en l'an 1034 de l'Hégire. Réputé pour son savoir, il fonda une zaouïa destinée à l'enseignement ainsi qu'à l'accueil des pauvres et des voyageurs de passage. Il participe également, aux côtés des tribus de Medjaher, à la célèbre bataille de Mazafran, à Mostaganem, qui s'achève par la défaite de l'armée espagnole.

LUTTE CONTRE LES GANGS AU SALVADOR

90 % des détenus
n'ont pas été jugés

Près de 90 % des 93.000 détenus au Salvador dans le cadre de l'état d'exception maintenu depuis quatre ans par le président Nayib Bukele dans sa guerre contre les gangs criminels n'ont toujours pas été jugés. Sa lutte très autoritaire contre les gangs a réduit la criminalité à des niveaux historiquement bas au Salvador, mais des ONG et un groupe d'experts de l'ONU pointent des exactions pouvant constituer des crimes contre l'humanité, entre autres arrestations arbitraires et décès en prison. Le procureur général du pays, Rodolfo Delgado, a indiqué lors d'une réunion au Congrès mardi que ses services avaient enregistré un peu plus de 10.500 condamnations ; ce qui signifie que près de 90 % des détenus attendent encore leur jugement. En présentant ce bilan du parquet, M. Delgado a émis l'espoir que le nombre d'affaires qui sont déjà passées par la case procès (puissent) augmenter. M. Delgado a indiqué que les condamnations allaient des délits mineurs aux homicides et aux viols commis par des membres de gangs.

FERRY AU LARGE DE LA CÔTE DE JAVA

460 personnes
évacuées après un
incendie en Indonésie

Les 460 personnes à bord d'un ferry transportant des passagers ont été évacuées saines et sauves suite à l'incendie qui s'est déclaré à bord de ce navire mardi, a rapporté le service de secours et de recherche Banten mardi soir, ajoutant que 11 passagers avaient besoin de soins médicaux. Le ferry, baptisé KMP Batu Mandi, transportait 420 passagers et 40 membres d'équipage lorsqu'un incendie s'est déclaré près du port de Merak dans la province de Banten, selon les responsables. Des équipes de secouristes ont été déployées sur place immédiatement, et tous les passagers et membres d'équipage ont été évacués. Ils ont été transférés sur un autre ferry et amenés au port de Merak pour une évaluation complémentaire, tandis que 11 personnes ont été amenées vers un hôpital local voisin, à Cilegon, pour y être soignées. Au total 18 navires et unités de soutien, dont des navires de secouristes, des remorqueurs, des navires de patrouille et des bateaux de pêche ont été mobilisés pour ces opérations d'évacuation et de lutte contre l'incendie.

EBOLA

Le Nigeria enregistre
son premier cas

Le gouvernement nigérian a annoncé avoir découvert un cas confirmé de la maladie à virus Ebola à Abuja, la capitale fédérale. Dans un communiqué publié mardi, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Muhammad Ali Pate, a indiqué qu'il s'agissait d'une femme récemment venue dans le pays par un vol en provenance de l'Ouganda. «Elle a été admise dans un hôpital privé de la capitale fédérale, où elle a reçu des soins pendant plusieurs jours avant que le diagnostic ne soit confirmé», précise le communiqué. La patiente est actuellement en isolement et reçoit des soins médicaux. Le ministre de la Santé a fait savoir que les recherches ont permis d'identifier 44 contacts étroits qui seront suivis pour prévenir toute transmission ultérieure de la maladie. Les services sanitaires nigériens sont également à pied d'œuvre pour retrouver et mettre sous surveillance d'autres personnes qui auraient été exposées à la patiente notamment les travailleurs de la santé, les patients, les soignants et les personnes ayant voyagé avec elle.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DANS LE MONDE

2,6 °C, il est encore temps **d'agir**

Les engagements mondiaux pour limiter le réchauffement climatique restent largement insuffisants et placent le monde sur une trajectoire de réchauffement de 2,6 C au cours du siècle, avertit l'ONU mercredi, rappelant la nécessité d'efforts drastiques et immédiats.



Le monde est «dangereusement loin du compte» et «ne peut plus éviter de dépasser la limite de 1,5 C», objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015, a déclaré Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, lors du lancement du rapport annuel du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur l'écart entre les émissions et les objectifs climatiques. Selon le rapport, même si les nations honorent leurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les températures mondiales seraient supérieures de

2,6 C aux niveaux préindustriels à la fin du siècle. Des projections plus sombres que celles de l'an dernier - réchauffement de 2,3 C à 2,5 C - notamment en raison du retrait des Etats-Unis, deuxième plus grand pollueur mondial, de l'accord de Paris et de la révision des estimations d'émissions historiques. Sur la seule base des politiques actuelles, sans tenir compte des engagements à faire mieux, le réchauffement mondial pourrait même atteindre 2,8 C d'ici 2100, le double de son niveau actuel, alors que le monde subit déjà nombre de phénomènes climatiques extrêmes (inondations meurtrières, vagues de chaleur brutales, incendies incontrôlables)

comme ceux qui ont frappé l'Europe cet été. «Les conséquences sont déjà dévastatrices», mais cela «ne signifie pas pour autant qu'il faille baisser les bras», souligne M. Guterres, à trois semaines avant la 31e conférence de l'ONU sur le climat (9-20 novembre) en Turquie. Les émissions de gaz à effet de serre, liées à la combustion du charbon, du pétrole et du gaz, restent «à des niveaux records» en 2025. Et les plans climatiques nationaux et les politiques actuelles sont «dangereusement insuffisants», mais «nous disposons des outils nécessaires pour changer de cap et nous éloigner du précipice», estime le responsable onusien.

Plus de 30 degrés fin octobre au Japon

Un record de **chaleur** à Tokyo et Osaka

La température a dépassé les 30 degrés Celsius mercredi à Tokyo et Osaka, le jour le plus tardif de l'année auquel ces villes japonaises ont enregistré une telle température, selon un responsable de l'agence météorologique nationale (JMA). L'agence utilise le terme «Manatsubi» (journée de plein été) pour qualifier les journées où les températures dépassent 30 C. En début d'après-midi mercredi, le thermomètre à Tokyo a dépassé les 30 de-

grés, le seuil qui définit une «journée de plein été», a indiqué aux médias Kazuhiro Shirono, responsable en sciences des données de JMA. Il s'agit de la date la plus tardive de l'année à plus de 30 C enregistrée pour la capitale japonaise depuis le début des relevés en 1875, at-il précisé. Le record précédent remonte au 19 octobre 2024. De l'air chaud et humide en provenance du Sud a balayé le Japon, en particulier les régions le long de la côte pacifique,

entraînant des températures exceptionnellement élevées pour la fin octobre. Les températures ont également dépassé 30 C dans la deuxième ville du pays, Osaka, le précédent record remontant au 20 octobre 1933. Les relevés ont commencé dans cette région en 1883, selon l'agence. En 2025, le Japon a connu l'été le plus chaud jamais enregistré, avec une température atteignant 41,8 C à Isesaki, au nord de Tokyo, le 5 août.

Future base sur la Lune de la NASA

Vers le **développement** des astromobiles lunaires

La NASA a fait mardi le point sur la mise au point de ses astromobiles lunaires, habitées et robotisées, destinées à soutenir son projet de base sur la Lune (programme Moon Base), soulignant les efforts visant à mettre au point les capacités de mobilité en surface nécessaires aux futures explorations et à la présence humaine durable sur la Lune. Le véhicule dénommé «Volatiles Investigating Polar Exploration Rover» (VIPER) de la NASA devrait se lancer en 2027 dans une mission vers la région du pôle Sud de la Lune afin d'explorer des cratères en ombre permanente, à la recherche d'eau et d'autres ressources potentiellement précieuses susceptibles de soutenir une exploration lunaire durable. L'astromobile sera déposée à la surface lunaire par l'atmosphère «Blue Moon Mark 1» de Blue Origin et devrait parcourir plus de 30 kilomètres, tout en collectant des données sur les températures locales, les conditions d'éclairage et le relief. La NASA a indiqué que ces données pourraient aider les scientifiques à mieux comprendre l'origine et la répartition de l'eau sur la Lune et à évaluer comment les ressources lunaires pourraient être utilisées pour soutenir les futures explorations. Par ailleurs, la NASA a attribué des contrats à Astrolab et Lunar Outpost pour la construction de la première phase des astromobiles de la base lunaire capables de transporter un équipage, appelés «véhicules de terrain lunaire» (LTV), qui sont destinés à atteindre la Lune avant les missions Artemis habitées. Blue Origin a été chargée de livrer ces véhicules dans la région du pôle Sud lunaire d'ici à 2028, dans le cadre de l'initiative «Commercial Lunar Payload Services», ou CLPS (en français : Services de charges utiles lunaires) de la NASA. Les LTV permettront aux astronautes d'explorer des zones géologiquement variées près du pôle Sud lunaire, de prélever des échantillons et de transporter du matériel. Ils seront également pilotés à distance depuis la Terre afin de cartographier la surface lunaire avant l'arrivée des astronautes, a précisé la NASA. Selon la NASA, les LTV sont conçus pour parcourir jusqu'à dix kilomètres avec une seule charge de batterie, permettre jusqu'à trois sorties lunaires par mission Artemis et transporter jusqu'à 80 kilogrammes d'échantillons lunaires et d'outils. «Les astromobiles lunaires sont au cœur de notre stratégie de mobilité en surface», a déclaré Robert Pickle, directeur du Bureau de la mobilité en surface de la NASA au sein du programme Moon Base. Leurs performances contribueront à jeter les bases des systèmes de mobilité nécessaires à la construction, à l'exploitation et à l'extension des infrastructures destinées à l'exploration lunaire de longue durée, a-t-il ajouté.

LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE)

USMA- CRB, un **choc** au sommet

La septième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis s'annonce passionnante, avec en point d'orgue un derby algérois sous haute tension au stade du 5-Juillet entre l'USM Alger et le CR Belouizdad. Le rendez-vous le plus attendu de cette septième journée se tiendra, donc, dans l'enceinte mythique du stade du 5-Juillet, où l'USM Alger accueillera le CR Belouizdad.



Le Chabab, solide leader, aborde cette rencontre après des péripéties continentales mouvementées. Pour rappel, le club belouizdadi n'a pu disputer son match de Coupe de la CAF face à son représentant mauritanien, et ce, malgré un déplacement officiel à Nouakchott, suite à des imbroglios administratifs et logistiques qui ont perturbé l'agenda du représentant algérien. Remobilisé, le leader aura à cœur de l'emporter pour préserver son fauteuil et évacuer toute

frustration. En face, les Rouge et Noir se présentent également avec un parcours continental singulier. Qualifiés pour le tour suivant aux dépens de Panthers FC sans même fouler la pelouse, suite aux graves problèmes financiers et au forfait de leur adversaire, les Usmistes espèrent transposer leur dynamique en championnat. Déterminés à faire bonne figure, ils chercheront à s'offrir les trois points de la victoire pour s'emparer des commandes. Co-leader du championnat aux côtés du CRB avec 13 unités au compteur, le MC Oran s'apprête à effectuer

un déplacement périlleux à Alger pour y défier la JSEB.

Le MCO et Rouissat en déplacement, la JSK en voyage à Khenchela

Les locaux restent sur un succès éclatant face au CS Constantine et affichent des velléités de rebond. Néanmoins, les Hamraoua possèdent les arguments offensifs et l'expérience nécessaires pour espérer rentrer à Oran avec un résultat probant.

De son côté, le MB Rouissat, invité surprise et se positionnant dans le groupe de tête, aura fort à faire en se déplaçant chez une redoutable équipe de l'ASO Chlef. Les Chélifiens, poussés par leur public, chercheront à tout prix à s'imposer pour s'extirper de la zone des turbulences.

La JS Kabylie semble retrouver des couleurs et de la stabilité après un début de saison poussif. Les Canaris se rendent à Khenchela pour en découdre avec l'USMK. Une mission délicate, mais les Canaris tenteront de négocier ce virage au mieux en décrochant au moins le point du match nul.

L'Olympique Akbou, revigoré par un précieux succès à domicile face à l'ESBA-et qui a vu sa rencontre précédente face au CRB reportée-retrouve son antre pour affronter le CS Constantine. Les locaux tenteront de confirmer leur retour en forme face à une formation constantinoise meurtrie, surprise et battue à domicile lors de la précédente journée.

A Sétif, l'ESS accueille le CR Témouchent avec la ferme intention de s'adjuger les trois points de la victoire. Une victoire permettrait aux Aigles des Hauts-Plateaux de se relancer durablement dans la course aux premiers rôles. Enfin, la lanterne rouge, l'US Biskra, jouera sa survie à domicile en croisant le fer avec le MC Alger. Le Doyen, qui vient d'essuyer une défaite amère en Ligue des champions face à un club nigérian, souhaite impérativement se racheter sur la scène nationale. Toutefois, négocier ce virage dans les Zibans face à une «bête blessée» s'annonce loin d'être une sinécure pour les Vert et Rouge.

H.M.

Le programme :

Vendredi 23 octobre :

JSEB-MCO (15h15)

OA-CSC (15h15)

Samedi 24 octobre :

USMK-JSK (15h)

ASO-MBR (17h)

USMA-CRB (17h45)

JSS-ESBA (18h)

ESS-CRT (19h)

USB-MCA (15h)

Leverkusen

Tapsoba encense Maza

Impressionné par les qualités techniques et la marge de progression d'Ibrahim Maza, Edmond Tapsoba n'a pas tari d'éloges à l'égard de son coéquipier au Bayer Leverkusen. Le défenseur burkinabè imagine déjà le DZ parmi les références mondiales à l'avenir. Il y a des gestes qui en disent long sur le talent d'un joueur. Ibrahim Maza en a encore fait la démonstration face à Fribourg, dimanche, en Bundesliga. Une sé-

quence au poteau de corner, conclue par un petit pont entre deux adversaires, a notamment illustré toute la palette technique du jeune international algérien. De quoi conforter Edmond Tapsoba dans la haute estime qu'il lui porte. Le capitaine du Bayer Leverkusen connaît pourtant le Fennec mieux que quiconque, puisqu'il le côtoie quotidiennement à l'entraînement. Et c'est justement cette proximité qui donne du poids à son appréciation. Pour le Burkinabè, les prouesses du jeune attaquant algérien ne relèvent pas de la surprise. « Quand je vois ce qu'il fait à l'entraînement, je ne suis pas impressionné. C'est l'un des meilleurs joueurs en Bundesliga. Il a un potentiel in-

croyable et toutes les qualités pour être l'un des meilleurs joueurs au monde », a-t-il déclaré. A seulement 20 ans, Ibrahim Maza impressionne par sa technique et sa capacité à se sortir des situations les plus compliquées. Face à Fribourg, avant-hier, Ibo a encore régalé avec un geste de grande classe au poteau de corner, avant de servir Patrik Schick. Estimé à 50 millions d'euros, le Vert pourrait bientôt bénéficier d'une revalorisation salariale dans le cadre d'une prolongation.



Festival Fifa (Mondial U-15)

L'Algérie **débutera** face à l'Argentine

La sélection algérienne de football des moins de 15 ans (U-15) connaît désormais son calendrier complet pour la phase de qualification de la toute première Coupe du Monde-Festival FIFA U-15, prévue du 22 au 30 octobre à Bakou, en Azerbaïdjan. Placé dans le groupe B, l'Onze national dirigé par le sélectionneur Karim Ziani affrontera cinq adversaires dans l'espace de trois jours au complexe sportif Hovsan de Bakou. La sélection algérienne se trouve actuellement en stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avec un groupe com-

posé de 14 joueurs. La première édition de la Coupe du monde U-15 se dispute avec un format de huit joueurs contre 8. Les matchs sont plus courts, composés de deux mi-temps de 20 minutes. L'événement rassemble près de 190 pays répartis en 32 groupes au départ, avec pour objectif de faire jouer un maximum de matchs internationaux aux jeunes (au moins 9 rencontres par équipe au total). Lors de la phase de qualification (Premier tour), les équipes s'affrontent au sein de leur poule sous forme de mini-championnat. Aucune équipe n'est éliminée à la fin de cette

phase. Durant la phase de tournoi (Second tour), les nations sont réparties, en fonction des résultats obtenus lors du premier tour, dans 6 niveaux de performance différents (de la catégorie A à F). Un vainqueur est désigné pour chaque catégorie, mais seule l'équipe qui remporte le Niveau A est sacrée championne du monde U-15.

EN Dames

Les Vertes rencontreront le Burkina Faso

La sélection algérienne féminine de football sait qui elle affrontera lors du troisième tour des qualifications africaines pour le Tournoi olympique des Jeux de Los Angeles-2028, prévu du 23 février au 6 mars 2027, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

Ce sera son homologue du Burkina Faso que les joueuses de Farid Benstti vont affronter. Le match aller aura lieu en Algérie, à une date qui sera annoncée ultérieurement, alors que la seconde manche se déroulera quelques jours plus tard dans une ville burkinabè.

Le Burkina Faso a éliminé la Guinée Equatoriale au tour précédent, en s'imposant 3-1 à l'extérieur avant de faire match nul sur le score de 1-1 au match retour.

La sélection algérienne féminine avait validé avec brio son billet pour ce troisième tour, en dominant son homologue centrafricaine en aller et retour joués en Algérie (8-0 et 7-0).

Seize nations se sont qualifiées à l'issue du deuxième tour, disputé du 7 au 13 octobre, et poursuivent leur quête de l'une des deux places africaines aux Jeux olympiques.

Le troisième tour comprendra huit confrontations en matches aller-retour, dont les vainqueurs accéderont au quatrième tour.

Trente-cinq sélections prennent part à cette campagne qualificative, prévue en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027.

Ligue 2

Amiri (MCEB) sanctionné six matchs fermes

La commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), a infligé six matches de suspension ferme au joueur du MC El-Bayadh, Abdelfattah Amiri, pour «insulte envers l'arbitre», a-t-elle annoncé mardi dans un communiqué publié sur son site officiel.

Outre cette suspension, le joueur a écopé d'une amende de 100.000 dinars, précise la LNFA.

De son côté, le joueur du WA Mostaganem, Nour El-Islam Melikchi, a été suspendu pour quatre matchs fermes et écopé d'une amende de 100.000 DA pour «comportement inapproprié envers l'arbitre», à la suite de son expulsion lors du match perdu par son équipe en déplacement face au RC Arbaâ (1-2).

Par ailleurs, trois joueurs ont été sanctionnés de trois matches de suspension ferme chacun, et d'une amende de 30.000 DA chacun pour «agression sur un adversaire». Il s'agit de Mohamed Amine Brahimi (ES Mostaganem), Abdelrazzak Djaâfri (RC Arbaâ) et Houssam Bumerdassi (WA Mostaganem), tous expulsés lors des rencontres de leurs équipes respectives, à l'occasion de la sixième journée.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG prend le dessus sur le Barça

Moins d'une semaine après avoir fait le show contre Manchester City (4-2), le PSG a réussi à mettre à terre le FC Barcelone au bout d'un match encore fou (4-2), et poursuit son début de saison époustoufflant en Ligue des champions vers un triplé historique.



Double tenant du titre, Paris règne sans partage sur l'Europe, et cette année, les hommes de Luis Enrique semblent vouloir le montrer dès le début des hostilités, en remportant mardi soir un deuxième choc magnifique en sept jours. Et avec le même tarif. Grâce à un nouveau match impressionnant dans l'engagement et dans le contre-pressing, Paris a mis fin à la série des 11 victoires d'affilée du FC Barcelone. Comme l'année dernière, deux des équipes favorites de la compétition se sont retrouvées au début de l'automne pour se jauger avant les vérités du printemps. Et comme il y a un an, c'est le PSG qui est sorti vainqueur de ce duel des hauteurs du classement. Annoncé au sommet, le match a tenu ses promesses dans l'intensité mise par les 22 artistes et par les actions qui se sont enchaînées tout au long de la rencontre, provoquant sans doute en partie une pluie de blessures. Ousmane Dembélé est sorti à la 20e minute, blessé à la cuisse gauche, le Barcelonais Dani Olmo l'a suivi moins

de dix minutes plus tard (26e), avant que "Kvara" soit obligé de laisser sa place en boitant-souffrant visiblement du genou droit-tout comme Marquinhos (58e), touché physiquement après une course à haute intensité.

Avalanche de blessés

Tout aussi flamboyant que lors des 45 premières minutes à Manchester City, Paris aurait pu même marquer plus de buts. Avec 48 buts en 11 matches, les Catalans sont arrivés à Paris dans la forme de leur vie. Mais sans Rodri dans l'entre-jeu-resté sur le banc une grande partie du match et avec un Lamine Yamal relativement discret malgré un très beau but, le Barça a été moins dominateur que depuis deux mois. Alors que le CUP annonçait "un massacre à la parisienne" sur son tifo, les premiers frissons ont parcouru le Parc des princes dès la 2e minutes avec le poteau trouvé par "Kvara", avant qu'Ousmane Dembélé puis Désiré Doué se testent coup sur coup (5e). Avant que le golden boy français trouve en pre-

mier la faille entre les jambes barcelonaises et en fermant parfaitement son pied (1-0, 38e), le gardien Joan Garcia a mené la vie dure aux Parisiens. En défendant parfaitement une grande partie du match, à l'image de Willian Pacheco qui a risqué de s'ouvrir la tête ou de Lucas Hernandez qui a si bien géré Lamine Yamal, Paris a fait plier l'attaque de feu du FC Barcelone. Le défenseur français, titularisé à la place de Nuno Mendes, blessé, a même marqué de la tête sur corner pour reprendre l'avantage (2-1, 72e), après un poteau de Torres. Même si les Catalans sont revenus au score deux fois, d'abord grâce au jeune Xavi Espot (1-1, 55e) puis à Lamine Yamal qui a battu Zaire-Emery dans leur premier duel (2-2, 79e), les joueurs de Luis Enrique ont de nouveau accéléré brutalement. Vitorinha a fait chavirer le Parc d'une frappe pure aux 18 mètres (3-2, 81e) avant que Fabian Ruiz ne parachève la soirée (4-2, 86e). Même sans avoir la possession (47%), Paris continue d'être au rendez-vous de son histoire, en route vers un triplé historique.

SÉLECTION TURQUE

Le Turc Yalçın remplace Montella

La Fédération turque de football (TFF), a annoncé mardi avoir choisi l'ancien truc international Sergen Yalçın, pour reprendre les techniques prévues de la sélection, en remplacement de l'Italien Vincenzo Montella, limogé le 9 octobre courant, pour insuffisance de résultats. "Un contrat de quatre ans sera bientôt signé par l'entraîneur de 53 ans", a encore précisé la fédé-

ration turque dans un communiqué. Montella avait lui même succédé à l'allemand Stefan Kuntz et avait passé trois ans à la tête de l'équipe turque avant d'être limogé. Ainsi, après deux expériences consécutives avec des entraîneurs étrangers, la TFE a décidé de revenir à l'option du l'entraîneur local, à travers le recrutement de Sergen Yalçın, qui prend les

rêves d'une sélection en manque de confiance, après avoir perdu cette saison ses quatre matchs de Ligue des nations (France, Belgique et Italie, par deux fois) dont deux à domicile. Elle avait traversé comme une ombre la Coupe du monde aux Etats-Unis cet été, avec une seule victoire en trois matches et une dernière place de son groupe.

Manchester se défait de l'AEK Athènes

Maresca se base sur le collectif

Maresca a vu son équipe livrer une démonstration offensive dévastatrice à l'Etihad Stadium pour remettre sa campagne européenne sur les rails. Phil Foden a signé un magnifique triplé et servi Cherki pour une finition tout en finesse, tandis que la recrue estivale Elliot Anderson a inscrit son premier but pour le club. Stavros Piliou a brièvement réduit l'écart de moitié pour les visiteurs, inscrivant le premier but jamais encaissé par le géant anglais face à une équipe grecque. Erling Haaland, son principal buteur, étant resté sur le banc des remplaçants par précaution après une alerte sur

blessure, Maresca a donné sa chance au jeune attaquant Floyd Samba tout en laissant Cherki libre de ses mouvements. L'attaquant français de 23 ans a justifié cette confiance au milieu de la seconde période : il a éliminé son défenseur d'une feinte spectaculaire avant de placer une frappe basse et précise dans le petit filet. Revenant sur le but décisif du Français et sur l'ensemble de sa prestation, Maresca a déclaré, dans des propos rapportés sur le site officiel du club: «Je pense que Rayan, comme les autres, a fait un bon match. Il a eu de l'impact à certains moments, notamment sur son but.

Nous savons que nous pouvons nous attendre à tout de la part de Rayan à tout moment.»

La cohésion du vestiaire éclipse les récompenses

Le tir précis de Cherki mardi a porté son bilan à six buts en 11 matches toutes compétitions confondues cette saison, dont quatre en championnat et un en Coupe de la Ligue, auxquels s'ajoutent deux passes décisives. Ce début de saison étincelant a déjà alimenté l'idée que l'ancien meneur de jeu de Lyon pourrait un jour prétendre aux plus hautes distinctions individuelles du football. Mais

l'entraîneur italien a rapidement coupé court à ces discussions pour recentrer l'attention sur le collectif. Interrogé sur la possibilité de voir Cherki remporter un jour le Ballon d'Or, l'entraîneur a ajouté: «Je ne sais pas. La seule chose que je peux dire, c'est que le football est un sport collectif, pas un sport individuel. Erling [Haaland] est un joueur de haut niveau, tout comme Rayan et Elliot. Nous devons penser aux 20/25 joueurs qui composent l'effectif.» Ce rebond éclatant permet à City de rester bien placé dans la course à la qualification directe pour la phase à élimination directe de la Ligue des champions.

PROCÈS MARADONA

La défense souhaite l'acquittement de l'addictologue et du psychiatre

Le procès sur la mort de Diego Maradona est entré dans sa dernière ligne droite, avec des plaidoiries d'acquittement pour le psychologue Carlos Diaz et la psychiatre Agustina Cosachov, décrits par leurs avocats comme étrangers au décès, ou impuissants, ou mal informés. L'expert en addictions Carlos Diaz est un cas à part au procès, depuis avril, de l'équipe de soignants pour potentielles négligences fatales au footballeur de légende, mort en novembre 2020 lors d'une hospitalisation à domicile pour récupérer d'une neurochirurgie bénigne. M. Diaz, 34 ans, était intervenu au dernier mois de vie de Maradona pour l'accompagner vers un sevrage d'alcool et de psychotropes. Or, si l'accusation et les parties civiles ont demandé de la prison contre six des sept accusés, le cas de Diaz a divisé, trahissant un certain flou sur les réelles responsabilités autour de Maradona, dans ses derniers jours. Ainsi, le ministère public a requis contre lui cinq ans de prison, comme deux autres parties, mais l'avocat d'un fils Maradona a réclamé 12 ans d'emprisonnement, et deux autres parties ont demandé sa relaxe pure et simple.

Ils "n'ont pas réussi à s'entendre sur l'accusation contre Carlos Diaz ni les raisons pour lesquelles il devrait répondre de la mort de Maradona. C'est un point névralgique de ce procès", a déduit son avocat, Luciano Zorrilla, en ouvrant les plaidoiries de la défense. Les parties "ont été contradictoires et mutuellement exclusives" sur son rôle, a-t-il insisté: "S'il n'y a pas de certitude, il y a doute, et s'il y a doute, il y a acquittement". "Diaz n'est pas médecin ni infirmier ni radiologue : il est psychologue. Il a été engagé pour que Maradona ne boive pas d'alcool et ne se drogue pas, et Maradona est mort sans alcool ni drogue dans le sang", a asséné son autre avocat, Diego Olmedo, citant des examens toxicologiques post-mortem. La mort a été "le résultat de questions médicales qui dépassent Carlos Diaz. Il est psy-cho-logue", a-t-il martelé. "Et il n'a eu, en raison de sa spécialité et de son rôle, aucune possibilité d'empêcher d'une quelconque manière" le décès.



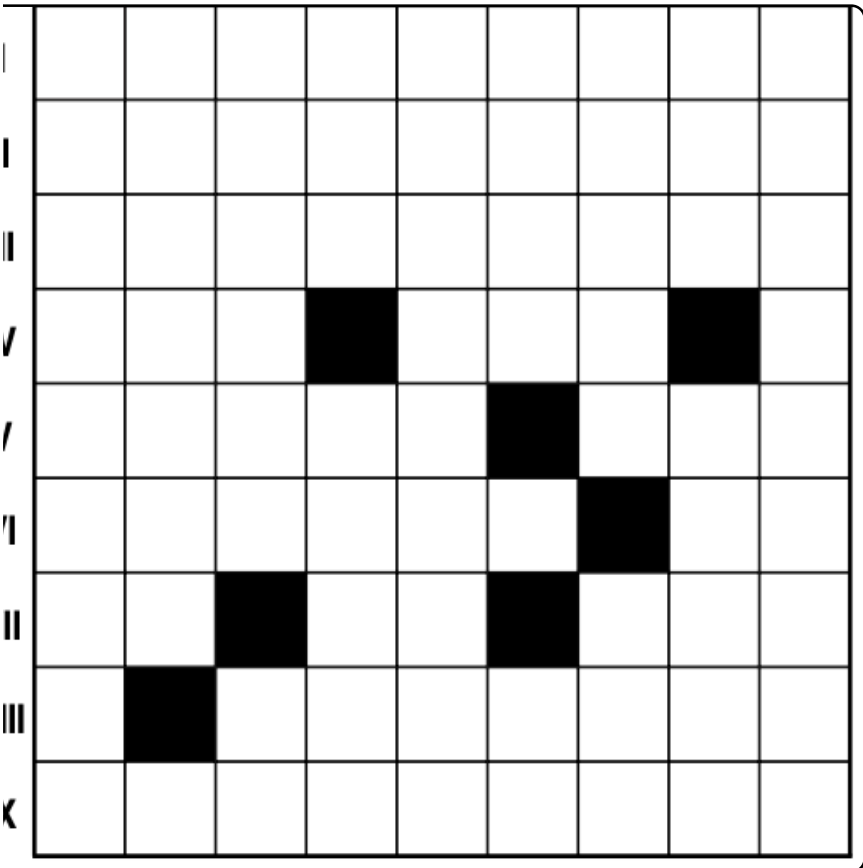
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

I monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Appel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Cascade. 9. Remâchez.



MOTS MÊLÉS

- RBAG

JTORADIO

ATTERIE

UGIE

ALANDRE

APOT

ARTER

INTURE

HASSIS

OFFRE

OMPTEUR
- COURROIE

CRIC

DIESEL

ENJOLIVEUR

ESSENCE

FILTRE

FREIN

FUMEE

KLAXON

LIVREUR

MOTEUR
- PEDALE

PERMIS

PHARE

PISTON

PNEU

PORTIERE

RADIATEUR

RESERVOIR

RIVET

SOUPAPE

STARTER
- SUPER

SUSPENSION

TAMBOUR

TOLE

TRAPPE

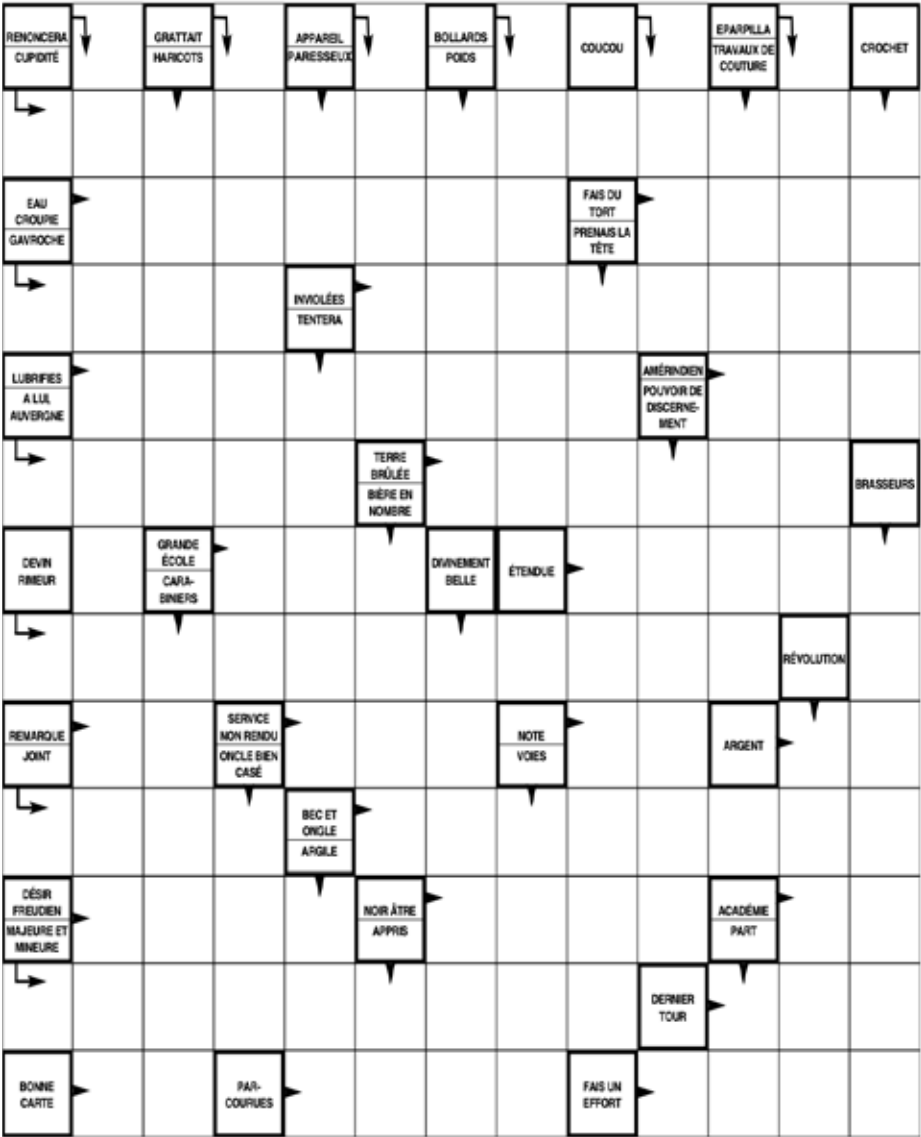
VIDANGE

VITESSE

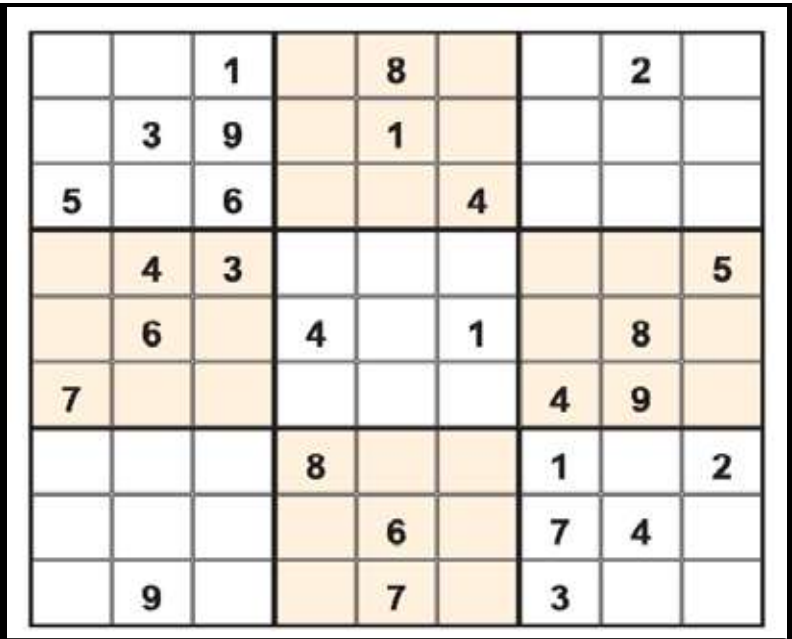
VOLANT



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO
LES MOTS CROISÉS



SILA 2026

Une édition placée sous le signe du renouveau

NASSIM TERKI

Le Salon international du livre d'Alger (SILA) prépare sa 29^e édition avec des chiffres en hausse et un programme culturel diversifié. Cette année, 1 567 exposants représentant 51 pays sont annoncés, tandis que la surface d'exposition atteint 45 500 m², contre 23 000 m² lors de la précédente édition. L'Arabie saoudite, invitée d'honneur, proposera pour la première fois un programme culturel couvrant toute la durée de la manifestation. Les grandes lignes de cette édition ont été présentées lors d'une conférence de presse organisée à la Bibliothèque nationale par Mohamed Iguerb, commissaire du SILA-2026. Placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, cette édition se déroulera sous le slogan « Entre les pages d'un livre, l'avenir ». Le Royaume d'Arabie saoudite occupera une place particulière dans cette édition. Pour la première fois, un pays invité d'honneur proposera un programme culturel qui s'étendra sur toute la durée du salon. L'occasion de faire découvrir au public la littérature et la création saoudiennes, mais aussi de mettre en avant les perspectives de coopération culturelle entre les deux pays. Cette participation donnera à l'invité d'honneur une place dans l'ensemble de la programmation, au-delà des rendez-vous ponctuels habituellement organisés dans le cadre du salon. Le salon accueillera 350 exposants algériens, 554 exposants arabes et 663 venus du reste du monde, soit un total de 1 567 participants représentant 51 pays. La surface d'exposition passera à 45 500 m², contre 23 000 m² lors de la précédente édition. Les espaces seront répartis sur 762 stands, où seront présentés près de 285 000 titres couvrant différents domaines du savoir. Cette progression permet au SILA d'élargir son offre et de réunir davantage d'acteurs du secteur du livre. Les visiteurs pourront ainsi découvrir des ouvrages variés et rencontrer des éditeurs venus d'Algérie et de nombreux autres pays. Le programme prévoit 885 activités littéraires, intellectuelles et culturelles. Parmi elles, 61 manifestations figurent au programme officiel, avec la participation d'environ 220 écrivains. Le salon accueillera également 824 activités parallèles organisées par des

Avec 1 567 exposants de 51 pays et une surface d'exposition presque doublée, le Salon international du livre d'Alger mise sur une programmation riche et une présence saoudienne inédite.



institutions culturelles et des maisons d'édition. Conférences, rencontres littéraires, présentations de nouveautés éditoriales et soirées poétiques viendront compléter cette programmation. Plusieurs nouveautés sont annoncées, dont la première édition du Prix de la traduction et la troisième édition du prix « Mon premier livre », consacré au premier roman. Des prix récompenseront également le meilleur stand et le meilleur traducteur algérien. Le public pourra par ailleurs découvrir une exposition faisant appel à la projection lumineuse en trois dimensions pour présenter l'histoire et la mémoire de l'Algérie. L'histoire de l'Algérie occupera une place importante dans cette édition. Plusieurs rendez-vous seront consacrés au centenaire de la fondation de l'Étoile nord-africaine, à l'histoire de l'État de l'émir Abdelkader et de ses institutions, ainsi qu'au centenaire du théâtre algérien. La traduction, l'identité, la mémoire nationale et le patrimoine africain figureront également parmi les

thèmes abordés. Des activités seront consacrées à la culture africaine et à la question du Sahara occidental. La cause palestinienne sera, pour sa part, abordée à travers un volet littéraire consacré à l'œuvre de Ghassan Kanafani. Ces différents rendez-vous permettront d'aborder des questions historiques et culturelles à travers les livres, les rencontres et les échanges entre auteurs et participants. Le SILA réservera un espace de 850 m² aux enfants et aux jeunes. Cette initiative vise à leur faire découvrir le livre et à encourager la lecture dès le plus jeune âge. Avec une surface d'exposition presque doublée, une participation internationale importante et 885 activités annoncées, cette 29^e édition entend renforcer la place du livre dans la vie culturelle. L'attention accordée à l'histoire nationale, à la traduction et à la jeunesse complète une programmation qui fait également une place aux cultures étrangères et aux échanges internationaux.

Un festival itinérant pour préserver l'art rupestre

Le Festival international de l'art rupestre ne se limitera pas à Djanet. Il a vocation à se déplacer vers d'autres régions du pays pour faire connaître ce patrimoine, renforcer sa protection et permettre aux populations locales d'en tirer profit. C'est ce qu'a expliqué Salah Amokrane, inspecteur du patrimoine culturel et membre du commissariat chargé des aspects scientifiques de la manifestation. Officialisé par un texte en avril 2026, ce nouveau rendez-vous s'inscrit dans les orientations du ministère de la Culture visant à mieux faire connaître le patrimoine archéologique national. Pour Salah Amokrane, il était nécessaire de consacrer une manifestation à cet héritage, dont la valeur historique et artistique mérite une plus grande reconnaissance. « L'objectif est d'instaurer cette tradition, un festival particulier dédié à un patrimoine archéologique et millénaire qui attend depuis des décennies qu'une initiative de ce genre soit prise pour reconnaître toutes les valeurs de cet art », a-t-il souligné. Pour cette première édition, le choix s'est porté sur le Tassili n'Ajjer, classé au patrimoine mondial depuis 1982 et considéré comme l'un des grands sites de l'art rupestre à l'échelle internationale. Mais le festival a vocation à s'installer dans la durée et à investir d'autres territoires riches en vestiges rupestres. Parmi les régions susceptibles d'accueillir les prochaines éditions figurent l'Ahaggar, l'Atlas saharien, la Saoura et Tindouf. Chaque étape devra permettre de travailler sur les besoins propres aux sites concernés, notamment en matière de conservation, d'étude et de valorisation. « À chaque fois, il s'agira de travailler sur les aspects scientifiques de conservation, d'étude, de valorisation, et surtout de promotion pour une exploitation durable avec et pour les populations locales », a précisé le responsable. Au-delà de sa valeur artistique, l'art rupestre constitue une source importante de connaissances sur les sociétés anciennes et leur évolution. Salah Amokrane a rappelé que les traces les plus anciennes de cet héritage en Algérie remontent à plus de 12 000 ans. Les peintures et les gravures témoignent de modes de vie anciens et apportent des indications sur différentes étapes de l'évolution humaine. Elles renseignent notamment sur la domestication, l'habitat et l'apparition de techniques comme la roue et les chars. La préservation de ces œuvres représente donc un enjeu majeur. Il s'agit non seulement de protéger les sites contre les dégradations, mais aussi de mieux faire connaître leur histoire et leur importance auprès du public. Pour Salah Amokrane, cette mission doit répondre à deux objectifs complémentaires : assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures et permettre aux Algériens d'aujourd'hui de mieux le connaître. « L'intérêt pour nous est que cet art soit préservé pour le transmettre aux générations futures, mais il est aussi important que la génération actuelle le comprenne et l'exploite pour en tirer profit dans l'économie locale », a-t-il conclu.

Rédaction Culturelle

Festival international de l'art rupestre

Le Tassili fait parler ses pierres

NASSIM T.

La ville de Djanet accueille la première édition du Festival international de l'art rupestre, placée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Lancée hier, cette manifestation met à l'honneur un patrimoine millénaire et entend contribuer à sa préservation, à sa documentation et à sa promotion. Deux expositions inaugurées à cette occasion illustrent la richesse des sites rupestres algériens et montrent comment cet héritage continue d'inspirer les artistes d'aujourd'hui. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et le wali de Djanet, M'hamed Moumen, ont pris part à l'inauguration des expositions organisées dans le cadre de ce rendez-vous international. Les œuvres présentées permettent de découvrir différentes facettes du patrimoine rupestre national, tout en rapprochant les témoignages de la préhistoire des formes actuelles de création artistique. Au musée Djebrine, situé au centre de Djanet, une première exposition propose une présentation scientifique et documentaire du réseau national

des parcs culturels. Elle met en évidence la diversité des espaces patrimoniaux algériens ainsi que les efforts consacrés à leur protection et à leur valorisation. Une autre partie de l'exposition est réservée aux travaux d'étudiants issus des instituts des beaux-arts d'Azazga, de Batna, d'Annaba, de Tipasa, de Mostaganem et d'Alger. Ayant participé à une résidence artistique dans la région, ces jeunes créateurs ont puisé leur inspiration dans les peintures et les gravures rupestres du Tassili n'Ajjer. Leurs toiles proposent une interprétation contemporaine de ces œuvres anciennes, avec un regard nourri par leur propre pratique artistique. La seconde exposition se tient au siège du Parc culturel du Tassili n'Ajjer, sur le site archéologique de Tisseras. Elle est consacrée au patrimoine matériel et immatériel des parcs culturels algériens, contribuant ainsi à faire connaître les richesses de ces territoires et l'importance de leur préservation. S'exprimant devant la presse, Malika Bendouda a expliqué que cette première édition vise à réunir chercheurs, experts et artistes autour des questions liées à la sauvegarde et à la valorisation de l'art rupestre. La rencontre doit également favoriser les échanges entre spécialistes

algériens et étrangers, venus de plusieurs pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique. Ces échanges permettront notamment de partager les expériences et les nouvelles techniques de conservation de ce patrimoine. La dimension scientifique constitue ainsi l'un des axes importants du festival, qui entend associer la recherche à la connaissance et à la transmission de cet héritage. La ministre a également salué les travaux réalisés par les étudiants des beaux-arts. À ses yeux, leur participation illustre le lien entre les générations et la continuité de la création artistique en Algérie. « C'est aussi la preuve que l'art est éternel et qu'il est ce qui reste en fin de compte », a-t-elle affirmé. Le choix de la date du 20 octobre revêt, lui aussi, une signification particulière. Malika Bendouda a rappelé qu'elle correspond à la tenue, en 1978, du premier colloque international sur l'art rupestre organisé en Algérie. Ce rappel historique inscrit le nouveau festival dans la continuité des travaux consacrés à l'étude de cet héritage. La ministre a, par ailleurs, annoncé que les travaux scientifiques de cette première édition devraient aboutir à l'adoption de la « Déclaration de Djanet sur l'art rupestre ». Cette initiative doit mar-

quer l'un des temps forts de la manifestation, en donnant une place centrale aux réflexions sur la connaissance, la conservation et la valorisation de cet art. Présente à Djanet, Ségolène Royal, présidente de l'association Amitié France-Algérie, a souligné le caractère exceptionnel du patrimoine rupestre du Tassili n'Ajjer, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a également salué la participation des étudiants des beaux-arts, qui établit un lien entre les représentations laissées par les hommes de la préhistoire et le travail de jeunes artistes algériens. Qualifiant cette initiative d'« idée très originale », elle a mis en avant l'intérêt de cette rencontre entre des œuvres anciennes et des créations contemporaines. À travers ses expositions et ses échanges scientifiques, le Festival international de l'art rupestre ouvre ainsi un espace de rencontre entre patrimoine, recherche et création. À Djanet, la découverte des peintures et des gravures du Tassili n'Ajjer se prolonge par le regard de jeunes artistes, tandis que chercheurs et spécialistes sont appelés à réfléchir aux moyens de préserver et de transmettre cet héritage aux générations futures.

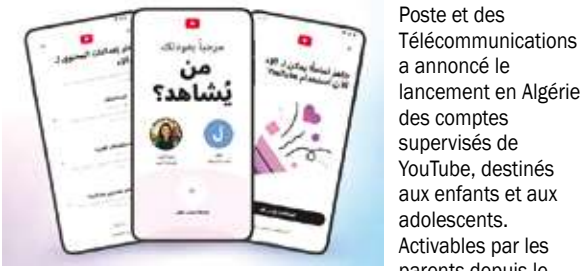
Trait d'esprit

“Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l’avenir.”

Albert Einstein

YouTube

Des comptes supervisés pour les moins de 18 ans en Algérie



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé le lancement en Algérie des comptes supervisés de YouTube, destinés aux enfants et aux adolescents. Activables par les parents depuis le Centre familial, ces paramètres permettent d’adapter les contenus à l’âge de l’enfant et de choisir les chaînes et vidéos auxquelles il peut accéder. Les parents peuvent aussi limiter le temps passé sur les vidéos Shorts ou en bloquer l’accès. Pour les moins de 18 ans, des protections sont prévues par défaut : rappels de pause et de coucher, désactivation des commentaires, de la publication de contenus, des publicités ciblées et de la lecture automatique. Le ministère encourage les familles à utiliser ces outils et à accompagner les jeunes, en soulignant l’importance du dialogue parental pour favoriser un usage sûr et responsable d’Internet.

Kamel Gherbi quitte le Paradou AC

Le Paradou AC a annoncé le départ de Kamel Gherbi, qui n’est plus l’entraîneur de son équipe senior. Le club l’a remercié et lui a souhaité plein succès pour la suite de sa carrière. Dixième du Groupe Centre-Est avec sept points, le PAC reste sur une victoire 2-0 face à la JSD Jijel. Il se déplacera samedi prochain à Béjaïa pour affronter le MOB, qui occupe la même place au classement.

La liaison ferroviaire Annaba–Tunis reprend



Après 20 jours d’interruption partielle due à des travaux entre Aïn Snour et Souk Ahras, les trains directs reliant Annaba à Tunis ont repris hier. Les voyageurs n’auront plus besoin de prendre l’autobus sur le segment entre

Souk Ahras et Annaba. La liaison fonctionnera trois fois par semaine dans chaque direction. Depuis Annaba, les trains partiront les dimanches, mardis et jeudis à 9 h, arrivant à Tunis à 18 h 27. En partance de Tunis, les départs sont prévus les lundis, mercredis et vendredis à 8 h 25, avec une arrivée à Annaba à 18 h 20.

Les États-Unis émettent un mandat d’arrêt contre Raúl Castro



Le procureur général de Floride, James Uthmeier, a annoncé lundi passé l’émission d’un mandat d’arrêt contre Raúl Castro, accusé de conspiration en vue de commettre un meurtre au premier degré. L’affaire concerne

la destruction, le 24 février 1996, de deux avions civils du groupe d’exilés cubains Brothers to the Rescue, qui avait coûté la vie à quatre hommes. À l’époque, Raúl Castro était ministre cubain de la Défense. Cette procédure au niveau de l’État s’ajoute aux poursuites fédérales engagées contre l’ancien dirigeant et cinq autres personnes. Uthmeier affirme que le mandat pourrait limiter les déplacements de Castro, notamment vers des pays liés aux États-Unis par un accord d’extradition, tout en reconnaissant qu’il est peu probable que celui-ci se rende volontairement en Floride. Le président cubain Miguel Díaz-Canel a dénoncé ces poursuites, les qualifiant de manœuvre politique sans fondement juridique et accusant Washington de chercher à justifier une éventuelle agression contre Cuba.

Les cinq chefs historiques et le détournement de l’avion

Hier, une conférence a été organisée à Alger à l’occasion du 70e anniversaire du détournement de l’avion transportant cinq chefs historiques de la Révolution. Organisée par l’association Machaâl Echahid en coordination avec le quotidien El Moudjahid, elle a permis de revenir sur les circonstances politiques de cet événement et sur ses conséquences pour la lutte de libération. Le 22 octobre 1956, l’avion transportant Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Khider et Mustapha Lacheraf a été détourné par les autorités coloniales



françaises. Le chercheur et universitaire Ahmed Adimi a dénoncé une opération constituante, selon lui, un précédent grave dans l’histoire de l’aviation civile, menée au mépris du droit international et de la

souveraineté des États. Les autorités françaises espéraient que l’arrestation des cinq dirigeants porterait un coup décisif à la Révolution. Mais celle-ci, profondément enracinée dans le peuple algérien, ne dépendait pas de quelques responsables. L’opération a finalement eu l’effet inverse : elle a renforcé l’attachement de la population à la lutte et attiré davantage l’attention de l’opinion internationale sur la légitimité de la cause algérienne, élargissant ainsi la solidarité avec le peuple algérien.

L'EXPRESS

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

51 individus arrêtés et près de trois quintaux de kif interceptés

L’ANP a intensifié ses opérations contre les réseaux criminels à travers le territoire national. Ces interventions ont permis l’arrestation de 51 individus impliqués dans le trafic de stupéfiants et la saisie de près de trois quintaux de kif traité en provenance du Maroc. Les opérations ont également abouti à la saisie de plus de 2,1 millions de comprimés psychotropes et d’un kilogramme de cocaïne, illustrant l’ampleur des moyens mobilisés pour endiguer ce fléau.

Les unités et détachements de l’Armée nationale populaire (ANP) ont mené plusieurs opérations à travers le territoire national, du 14 au 20 octobre dernier, dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée. Ces interventions ont permis l’arrestation de 51 narcotrafiquants, la saisie de près de trois quintaux de kif traité et de plus de 2,1 millions de comprimés psychotropes, ainsi que l’interpellation de neuf individus soupçonnés de soutenir des groupes terroristes, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l’ANP a saisi, lors d’une opération de recherche et de ratissage menée en 6e Région militaire, trois pistolets mitrailleurs, quatre chargeurs et 200 cartouches de différents calibres. Par ailleurs, neuf individus apportant un soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d’opérations distinctes à travers le pays. Sur le front de la lutte contre le narcotrafic, les détachements combinés de l’ANP, agissant en coordination avec les différents services de sécurité, ont intercepté 51 narcotrafiquants et déjoué des tentatives d’introduction de 2 quintaux et 96 kilogrammes de kif traité en provenance des frontières avec le Maroc. Les opérations ont également per-



mis la saisie de 2 133 825 comprimés psychotropes et d’un kilogramme de cocaïne dans différentes Régions militaires. Dans le Sud du pays, notamment à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, les détachements de l’ANP ont arrêté 137 individus et saisi 22 véhicules, 196 groupes électrogènes, 90 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d’or brut et de pierres et des équipements utilisés dans l’orpaillage illicite. Lors d’autres opérations, neuf individus ont été appréhendés. Trois pistolets mitrailleurs, deux fusils de chasse et 51 150 litres de carburant destinés à la

contrebande ont également été saisis. En mer, les unités des Garde-côtes ont mis en échec plusieurs tentatives d’émigration clandestine au large des côtes nationales, interceptant 231 personnes à bord d’embarcations de construction artisanale. Par ailleurs, 412 ressortissants étrangers en situation irrégulière ont été arrêtés à travers le territoire national. Ces opérations s’inscrivent dans le cadre des efforts déployés par l’ANP et les différents services de sécurité pour lutter contre le terrorisme, le narcotrafic, la contrebande, l’orpaillage illicite et les réseaux d’émigration clandestine. ■

Londres maintient le dialogue avec le Front Polisario

Le gouvernement britannique a confirmé la poursuite de ses contacts réguliers avec le Front Polisario, dans le cadre du processus politique conduit par les Nations unies sur la question du Sahara occidental. La précision figure dans une réponse écrite de Stephen Doughty, ministre d’État au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, à une question du député travailliste Brian Leishman. Le parlementaire d’Alloa et Grangemouth souhaitait savoir si Londres envisageait de nouvelles rencontres de haut niveau avec la représentation sa-

hraouie, après les entretiens engagés en août 2025. Le ministre a indiqué que les échanges entre diplomates britanniques et représentants du Front Polisario se sont poursuivis de manière régulière. Les derniers contacts se sont déroulés à Londres le 17 septembre, puis à New York le 8 octobre, en marge des travaux de l’Assemblée générale des Nations unies. Stephen Doughty a souligné que le Royaume-Uni demeure en dialogue avec l’ensemble des parties concernées. Selon le responsable britannique, l’objectif demeure une solution politique juste, durable et

mutuellement acceptable, fondée sur le compromis et conforme aux principes de la Charte des Nations unies. Il a également rappelé le droit des peuples à l’autodétermination, principe au cœur des revendications sahraouies. Cette mise au point intervient alors que la question du Sahara occidental continue d’alimenter les débats à Westminster. Plusieurs députés britanniques demandent à leur gouvernement un engagement plus affirmé au Conseil de sécurité afin de défendre la légalité internationale et le droit du peuple sahraoui à décider de son avenir.

R. N.